RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Trimestre et semestre clos le 28 février 2014

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres clos les **28 février 2014**	28 février 2013 [2]	Variation	Semestres clos les **28 février 2014**	28 février 2013 [2]	Variation
	$	$	%	**$**	$	%
Opérations						
Produits	**486 008**	429 672	13,1	**960 988**	757 583	26,8
BAIIA ajusté[1]	**221 616**	195 826	13,2	**433 138**	343 002	26,3
Marge d'exploitation[1]	**45,6 %**	45,6 %	—	**45,1 %**	45,3 %	—
Bénéfice de la période	**60 381**	50 833	18,8	**110 079**	92 946	18,4
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**60 381**	51 035	18,3	**110 079**	93 148	18,2
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**181 628**	150 084	21,0	**244 738**	149 804	63,4
Flux de trésorerie liés aux opérations[1]	**174 013**	140 401	23,9	**327 277**	240 132	36,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**80 806**	104 433	(22,6)	**165 895**	187 266	(11,4)
Flux de trésorerie nets[1]	**93 207**	35 968	—	**161 382**	52 866	—
Situation financière[3]						
Immobilisations corporelles	**—**	—	—	**1 838 584**	1 854 155	(0,8)
Total de l'actif	**—**	—	—	**5 354 942**	5 254 419	1,9
Endettement[4]	**—**	—	—	**3 004 191**	2 944 182	2,0
Capitaux propres	**—**	—	—	**1 439 788**	1 342 940	7,2
Intensité du capital[1]	**16,6 %**	24,3 %	—	**17,3 %**	24,7 %	—
Données par action[5]						
Bénéfice par action						
De base	**1,24**	1,05	18,1	**2,26**	1,91	18,3
Dilué	**1,23**	1,04	18,3	**2,24**	1,90	17,9

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.
(2) Les données comparatives ont été ajustées pour se conformer à l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
(3) Au 28 février 2014 et au 31 août 2013.
(4) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.
(5) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

RAPPORT DE GESTION

Trimestre et semestre clos le 28 février 2014

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et aux événements, aux affaires, aux activités, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que les incertitudes économiques actuelles pourraient avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2013 ainsi que du présent rapport de gestion de la Société), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent notamment les risques liés aux marchés et à la concurrence, à la technologie, aux développements sur le plan de la réglementation, aux charges d'exploitation, aux systèmes d'information, aux sinistres et aux autres éventualités, aux risques financiers liés aux besoins en capital, aux ressources humaines, à l'actionnaire détenant le contrôle et à la structure de détention, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes de la Société pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2014, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et avec le rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2013 de la Société.

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont la prestation de services d'excellente qualité aux clients, l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Pour atteindre ces objectifs, la Société a élaboré des stratégies axées sur l'élargissement de son offre de services, l'amélioration des services et des offres groupées de services existants, l'amélioration du réseau, de l'expérience client et des processus d'affaires ainsi que le maintien d'une gestion solide du capital et d'un contrôle rigoureux des dépenses. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en surveillant son BAIIA ajusté[(1)], sa marge d'exploitation[(1)], ses flux de trésorerie nets[(1)] et l'intensité du capital[(1)].

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour le semestre clos le 28 février 2014, le BAIIA ajusté a augmenté de 26,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2013, pour s'établir à 433,1 millions $, alors que la marge d'exploitation a diminué, passant de 45,3 % à 45,1 %. L'augmentation du BAIIA ajusté est principalement attribuable aux acquisitions d'Atlantic Broadband et de PEER 1[(2)] (les « acquisitions récentes ») qui ont été conclues à la fin du premier trimestre et au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013, respectivement, ainsi qu'aux taux de change favorables par rapport à l'exercice précédent et à l'amélioration des résultats financiers du secteur des Services de câblodistribution canadiens. Grâce à l'ensemble de la performance de toutes nos unités d'exploitation et à l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien, la Société a révisé ses projections financières pour l'exercice 2014, publiées le 30 octobre 2013. Selon les projections actuelles, le BAIIA ajusté devrait passer de 885 millions $ à 895 millions $ et la marge d'exploitation devrait augmenter, pour passer de 45,7 % à 45,8 %. Pour plus de détails, veuillez consulter les projections révisées de l'exercice 2014 à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2014 ».

FLUX DE TRÉSORERIE NETS

Pour le semestre clos le 28 février 2014, Cogeco Câble a déclaré des flux de trésorerie nets de 161,4 millions $, comparativement à 52,9 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 108,5 millions $. Cet écart est essentiellement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté expliquée précédemment, à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs en raison du calendrier de certaines initiatives ainsi qu'à la diminution des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des charges financières résultant du niveau d'endettement plus élevé. En raison de l'amélioration du BAIIA ajusté expliquée précédemment, la Société a également révisé ses projections à l'égard des flux de trésorerie nets, les faisant passer de 230 millions $ à 240 millions $. Pour plus de détails, veuillez consulter les projections révisées de l'exercice 2014 à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2014 ».

INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS

Pour le semestre clos le 28 février 2014, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs se sont chiffrées à 165,9 millions $ et les produits à 961,0 millions $, pour une intensité du capital de 17,3 %, comparativement à 24,7 % à la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration du ratio d'intensité du capital est principalement attribuable à la hausse des produits au premier semestre de 2014 découlant de l'incidence complète des acquisitions récentes, conjuguée à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs en raison du calendrier de certaines initiatives par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les dépenses d'investissement de la Société, se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2014	28 février 2013 [(1)]	Variation	**28 février 2014**	28 février 2013 [(1)]	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**486 008**	429 672	13,1	**960 988**	757 583	26,8
Charges d'exploitation	**264 227**	230 858	14,5	**518 176**	405 012	27,9
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**165**	2 988	(94,5)	**9 674**	9 569	1,1
BAIIA ajusté	**221 616**	195 826	13,2	**433 138**	343 002	26,3
Marge d'exploitation	**45,6 %**	45,6 %		**45,1 %**	45,3 %	

(1) Les données comparatives ont été ajustées pour se conformer à l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS ».

(2) PEER 1 fait référence à Peer 1 Network (USA) Holdings Inc., Peer (UK) Ltd. et Peer 1 Network Enterprises, Inc.

PRODUITS

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les produits ont augmenté de 56,3 millions $, ou 13,1 %, pour atteindre 486,0 millions $, stimulés par la croissance de 2,3 % des Services de câblodistribution canadiens, de 14,2 % des Services de câblodistribution américains et de 98,4 % des Services aux entreprises. La croissance des produits résulte essentiellement de l'incidence sur un trimestre complet de l'acquisition de PEER 1, alors que ses résultats d'exploitation avaient été comptabilisés pour un mois seulement à la période correspondante de l'exercice 2013. Les taux de change favorables par rapport à l'exercice précédent et la croissance interne de toutes nos unités d'exploitation ont également contribué à la croissance des produits pour le trimestre. Pour le premier semestre de 2014, les produits se sont chiffrés à 961,0 millions $, une hausse de 203,4 millions $, ou 26,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2013. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence complète des acquisitions récentes, par rapport à l'exercice 2013, conjuguée aux taux de change favorables ainsi qu'à la croissance interne de toutes nos unités d'exploitation. Pour plus de détails sur les produits de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation sectoriels ».

CHARGES D'EXPLOITATION ET HONORAIRES DE GESTION

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les charges d'exploitation ont augmenté de 33,4 millions $, pour atteindre 264,2 millions $, soit une hausse de 14,5 % par rapport à l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice, les charges d'exploitation se sont chiffrées à 518,2 millions $, soit une hausse de 113,2 millions $, ou 27,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2013. La hausse des charges d'exploitation est principalement imputable à l'incidence complète des acquisitions récentes et à l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien, facteurs partiellement contrebalancés par les initiatives de réduction des coûts et les activités de restructuration qui ont eu lieu au quatrième trimestre de l'exercice 2013 en ce qui a trait au secteur des Services de câblodistribution canadiens. Pour plus de détails sur les charges d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation sectoriels ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les honoraires de gestion payés à COGECO inc. se sont élevés à 0,2 million $, soit une baisse de 94,5 % par rapport au montant de 3,0 millions $ payé à la période correspondante de l'exercice 2013. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, les honoraires de gestion payés à COGECO inc. se sont élevés à 9,7 millions $, soit une hausse de 1,1 % par rapport au montant de 9,6 millions $ payé à la période correspondante de l'exercice 2013. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de la Société, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, le BAIIA ajusté a augmenté de 25,8 millions $, ou 13,2 %, pour atteindre 221,6 millions $, et de 90,1 millions $, ou 26,3 %, pour atteindre 433,1 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les augmentations pour les deux périodes tiennent essentiellement à l'incidence complète des acquisitions récentes, aux taux de change favorables par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent et à l'amélioration du secteur des Services de câblodistribution canadiens. La marge d'exploitation de Cogeco Câble du deuxième trimestre est demeurée inchangée, à 45,6 %, tandis qu'elle a diminué, passant de 45,3 % à 45,1 %, au cours du premier semestre de l'exercice 2014 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison essentiellement des activités à marges moins élevées du secteur des Services aux entreprises. Pour plus de détails sur le BAIIA ajusté et la marge d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation sectoriels ».

CHARGES FIXES

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2014	28 février 2013 (1)	Variation	**28 février 2014**	28 février 2013 (1)	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Amortissements	**113 133**	92 500	22,3	**228 887**	157 166	45,6
Charges financières	**32 918**	29 208	12,7	**65 467**	44 922	45,7

(1) Les données comparatives ont été ajustées pour se conformer à l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, la dotation aux amortissements s'est établie à 113,1 millions $ et à 228,9 millions $, respectivement, comparativement à 92,5 millions $ et à 157,2 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'incidence complète des acquisitions récentes, lesquelles ont été conclues à la fin du premier trimestre et au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013, et de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les charges financières ont augmenté de 3,7 millions $, ou 12,7 %, pour atteindre 32,9 millions $, comparativement à 29,2 millions au deuxième trimestre de l'exercice 2013. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, les charges financières ont augmenté de 20,5 millions $, ou 45,7 %, pour s'établir à 65,5 millions $, comparativement à 44,9 millions $ à l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières pour les deux périodes découle du coût du financement lié aux acquisitions récentes.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 14,8 millions $ et à 28,1 millions $, respectivement, comparativement à 15,8 millions $ et à 33,2 millions $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à l'augmentation des charges fixes expliquée précédemment, ainsi qu'à l'incidence favorable de la structure d'imposition liée aux acquisitions récentes, facteurs contrebalancés en partie par l'amélioration du BAIIA ajusté.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, le bénéfice de la période s'est chiffré à 60,4 millions $, ou 1,24 $ par action, comparativement à 50,8 millions $, ou 1,05 $ par action, à l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 28 février 2014, le bénéfice de la période s'est chiffré à 110,1 millions $, ou 2,26 $ par action, comparativement à 92,9 millions $, ou 1,91 $ par action, pour la période correspondante. La progression du bénéfice de la période pour les deux périodes est essentiellement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté expliquée précédemment, ainsi qu'à la diminution des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges fixes.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

				Données consolidées			
				Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les		Ajouts nets (pertes nettes) Semestres clos les	
	Données consolidées	**ÉTATS-UNIS**	**CANADA**	**28 février 2014**	28 février 2013	**28 février 2014**	28 février 2013
		28 février 2014					
Unités de service primaire[(1)]	**2 454 627**	**492 550**	**1 962 077**	**(10 305)**	6 074	**(13 030)**	21 862
Clients du service de Télévision	**1 044 611**	**228 759**	**815 852**	**(13 248)**	(10 660)	**(22 341)**	(12 736)
Clients du service d'IHV	**857 786**	**184 805**	**672 981**	**8 889**	11 184	**19 341**	22 737
Clients du service de Téléphonie	**552 230**	**78 986**	**473 244**	**(5 946)**	5 550	**(10 030)**	11 861

(1) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

Le 28 février 2014, le nombre d'unités de service primaire atteignait 2 454 627, dont 1 962 077 proviennent du secteur des Services de câblodistribution canadiens et 492 550, du secteur des Services de câblodistribution américains. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, les pertes nettes d'unités de service primaire se sont chiffrées à 10 305 et à 13 030, respectivement, comparativement à des ajouts nets de 6 074 et de 21 862 aux périodes correspondantes de l'exercice 2013. Les pertes nettes de clients du service de Télévision pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014 se sont chiffrées à 13 248 et à 22 341, comparativement à 10 660 et à 12 736, le nombre de clients du service d'IHV a augmenté de 8 889 et de 19 341, comparativement à 11 184 et à 22 737 et les pertes nettes de clients du service de Téléphonie se sont chiffrées à 5 946 et à 10 030, comparativement à des ajouts nets de 5 550 et de 11 861 aux périodes correspondantes de l'exercice 2013. Les ajouts nets pour le service d'IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits et à l'incidence du trio de services.

En ce qui a trait au secteur des Services de câblodistribution canadiens, le nombre d'unités de service primaire a diminué de 13 425 au deuxième trimestre de 2014, contre une augmentation de 2 314 à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, le nombre d'unités de service primaire a diminué de 18 045, comparativement à une augmentation de 18 102 pour la période correspondante de 2013. La diminution s'explique par la maturité des catégories de service et la concurrence beaucoup plus vive pour tous les services.

En ce qui a trait au secteur des Services de câblodistribution américains, le nombre d'unités de service primaire a augmenté de 3 120 pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, comparativement à une augmentation de 3 760 à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, le nombre d'unités de service primaire a augmenté de 5 015, comparativement à une augmentation de 3 760 à la période correspondante de 2013. L'augmentation tient aux services d'IHV et de Téléphonie additionnels, contrebalancés par les pertes au chapitre des services de Télévision.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Câble inc. est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,0 % des actions de participation de la Société, représentant 82,5 % des actions à droit de vote de la Société. Le 1er septembre 1992, Cogeco Câble inc. a conclu une convention de gestion avec COGECO inc. en vertu de laquelle la société mère offre des services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, et des services juridiques, réglementaires et autres à la Société et à ses filiales (la « convention de gestion »). Ces services sont rendus par les hauts dirigeants de COGECO inc., y compris le président et chef de la direction, le premier vice-président et chef de la direction financière, le vice-président, affaires d'entreprises, chef des affaires juridiques et secrétaire, la vice-présidente, affaires réglementaires et droits d'auteur, le vice-président, développement d'entreprise, la vice-présidente et trésorière, le vice-président, affaires publiques et communications et la vice-présidente, audit interne et gestion des risques. Aucune rémunération directe n'est payable à ces hauts dirigeants par la Société. Cependant, la Société a attribué, au cours du premier semestre de l'exercice 2014, 83 650 options sur actions (71 233 en 2013) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Câble. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2014, la Société a facturé des montants de 68 000 $ et de 162 000 $ (86 000 $ et 176 000 $ en 2013) à COGECO inc. relativement aux options sur actions de la Société qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014, la Société a aussi attribué 12 450 unités d'actions incitatives (12 280 en 2013) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Câble. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2014, la Société a facturé des montants de 119 000 $ et 318 000 $ (112 000 $ et 219 000 $ en 2013) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants.

Aux termes de la convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires mensuels de gestion correspondant à 2 % du total de ses produits en contrepartie des services susmentionnés. Les honoraires de gestion sont assujettis à un ajustement annuel à la hausse en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation du Canada. Cette limite peut être augmentée dans certaines circonstances, à la demande expresse de COGECO inc. Pour l'exercice 2014, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 9,7 millions $ (9,6 millions $ en 2013), montant qui a été payé au cours du premier semestre de l'exercice. Pour l'exercice 2013, les honoraires de gestion ont également été complètement payés au cours du premier semestre de l'exercice. De plus, la Société rembourse à COGECO inc. les frais et débours engagés dans le cadre des services fournis aux termes de la convention de gestion.

Les détails concernant la convention de gestion, les options sur actions et les unités d'actions incitatives attribuées aux hauts dirigeants de COGECO inc. sont fournis dans le rapport annuel de 2013 de la Société.

Il n'y a eu aucune autre transaction significative entre parties liées au cours des périodes considérées.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2014	28 février 2013 [1]	**28 février 2014**	28 février 2013 [1]
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux opérations	**174 013**	140 401	**327 277**	240 132
Variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie	**(6 081)**	4 931	**(92 785)**	(76 182)
Amortissement des frais de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**(1 888)**	(2 723)	**(3 730)**	(3 463)
Impôts sur le résultat versés	**(19 239)**	(17 475)	**(37 543)**	(60 008)
Charge d'impôts exigibles	**20 217**	23 027	**46 770**	48 118
Charges financières versées	**(18 312)**	(27 285)	**(60 718)**	(43 715)
Charges financières	**32 918**	29 208	**65 467**	44 922
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**181 628**	150 084	**244 738**	149 804
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(80 655)**	(733 414)	**(165 315)**	(2 170 308)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(74 458)**	610 025	**(66 151)**	1 841 086
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	**1 726**	705	**1 925**	705
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**28 241**	27 400	**15 197**	(178 713)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**26 531**	9 278	**39 575**	215 391
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**54 772**	36 678	**54 772**	36 678

(1) Les données comparatives ont été ajustées par suite de l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au deuxième trimestre de l'exercice 2014, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 181,6 millions $ contre 150,1 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice 2013, ce qui représente une augmentation de 31,5 millions $, ou 21,0 %. L'augmentation tient essentiellement à une hausse de 9,5 millions $ du bénéfice de la période, à une hausse de 20,6 millions $ de la dotation aux amortissements, à une diminution de 9,0 millions $ des charges financières payées et à une baisse de 11,0 millions $ des variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie découlant principalement d'une hausse plus marquée des créances clients et autres débiteurs et d'une hausse moindre des dettes fournisseurs et autres créditeurs par rapport à l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 244,7 millions $ contre 149,8 millions $ à la période correspondante de l'exercice 2013, ce qui représente une augmentation de 94,9 millions $, ou 63,4 %. L'augmentation tient essentiellement à une amélioration de 17,1 millions $ du bénéfice de la période, à une augmentation de 71,7 millions $ de la dotation aux amortissements, à une hausse de 20,5 millions $ des charges financières et à une baisse de 22,5 millions $ des impôts sur le résultat versés, facteurs partiellement contrebalancés par une hausse de 17,0 millions $ des charges financières versées et une diminution de 16,6 millions $ des variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie résultant principalement d'une hausse plus marquée des créances clients et autres débiteurs, d'une hausse moindre des dettes fournisseurs et autres créditeurs et d'une hausse des charges payées d'avance et des autres, comparativement à une baisse à l'exercice précédent.

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, les flux de trésorerie liés aux opérations se sont chiffrés à 174,0 millions $ et à 327,3 millions $, respectivement, comparativement à 140,4 millions $ et à 240,1 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2013. La hausse pour ces deux périodes tient essentiellement à l'amélioration du BAIIA ajusté, ainsi qu'à la diminution des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, partiellement contrebalancées par une augmentation des charges financières résultant des niveaux d'endettement plus élevés liés aux acquisitions récentes.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, les activités d'investissement se sont chiffrées à 80,7 millions $ et à 165,3 millions $, respectivement, en raison principalement des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs. Pour les périodes comparatives de l'exercice 2013, les activités d'investissement s'établissaient à 733,4 millions $ et à 2,2 milliards $, comme il est expliqué plus loin.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Le 31 janvier 2013 et le 3 avril 2013, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de PEER 1, l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde qui se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2014, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat de PEER 1. La finalisation n'a pas eu d'incidence sur les comptes de résultat et de résultat global pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013. L'incidence de la finalisation sur l'état de la situation financière au 31 août 2013 correspond à une hausse de 0,7 million $ des impôts sur le résultat à recevoir, à une hausse de 4,4 millions $ des actifs d'impôts différés, à une baisse de 0,9 million $ des immobilisations incorporelles, à une diminution de 2,8 millions $ du goodwill, à une hausse de 2,5 millions $ des passifs d'impôts différés et à une baisse de 1,2 million $ du cumul des autres éléments du résultat global.

Le 30 novembre 2012, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions en circulation d'Atlantic Broadband, un câblodistributeur indépendant fondé en 2003 offrant des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie aux clients résidentiels et aux clients de petites et moyennes entreprises. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat d'Atlantic Broadband, qui est demeurée inchangée depuis les derniers ajustements apportés au quatrième trimestre de l'exercice 2013.

La répartition finale du prix d'achat d'Atlantic Broadband et de PEER 1 s'établit comme suit :

	Présenté précédemment			**28 février 2014**
	PEER 1 Répartition préliminaire	**PEER 1 Répartition finale**	**Atlantic Broadband Répartition finale**	**TOTAL**
	$	**$**	**$**	**$**
Contrepartie				
Versée				
Achat d'actions	494 796	**494 796**	**337 779**	**832 575**
Ajustements du fonds de roulement	—	**—**	**5 415**	**5 415**
Remboursement des dettes garanties et règlement des options en circulation	170 872	**170 872**	**1 021 854**	**1 192 726**
	665 668	**665 668**	**1 365 048**	**2 030 716**
Actifs nets acquis				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 840	**10 840**	**5 480**	**16 320**
Trésorerie soumise à restrictions	8 729	**8 729**	**—**	**8 729**
Créances clients et autres débiteurs	12 772	**12 772**	**12 012**	**24 784**
Charges payées d'avance et autres	3 855	**3 855**	**1 370**	**5 225**
Impôts sur le résultat à recevoir	2 160	**2 797**	**3 907**	**6 704**
Autres actifs	2 462	**2 462**	**—**	**2 462**
Immobilisations corporelles	150 013	**150 013**	**302 211**	**452 224**
Immobilisations incorporelles	144 671	**144 231**	**711 418**	**855 649**
Goodwill	412 347	**410 454**	**522 215**	**932 669**
Actifs d'impôts différés	4 727	**8 872**	**98 592**	**107 464**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(26 512)	**(26 512)**	**(27 620)**	**(54 132)**
Provisions	—	**—**	**(721)**	**(721)**
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs pris en charge	(3 388)	**(3 388)**	**(7 697)**	**(11 085)**
Dette à long terme prise en charge	(1 735)	**(1 735)**	**—**	**(1 735)**
Passifs d'impôts différés	(55 273)	**(57 722)**	**(256 119)**	**(313 841)**
	665 668	**665 668**	**1 365 048**	**2 030 716**

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS

Les activités d'investissement, dont les acquisitions d'immobilisations corporelles segmentées selon les normes établies par la *National Cable Television Association* (la « NCTA »), sont les suivantes :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2014	28 février 2013	**28 février 2014**	28 février 2013
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Équipements à l'abonné[1]	**18 228**	18 174	**43 545**	37 874
Infrastructure graduelle[2]	**15 675**	24 302	**35 475**	56 916
Extensions de réseaux	**6 121**	5 191	**11 418**	8 120
Modernisation/reconstruction	**5 261**	12 139	**10 567**	15 650
Immobilisations de soutien	**4 750**	4 771	**8 731**	10 383
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Services de câblodistribution[3]	**50 035**	64 577	**109 736**	128 943
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Services aux entreprises[4]	**26 158**	35 363	**47 430**	49 189
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**76 193**	99 940	**157 166**	178 132
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs – Services de câblodistribution[3]	**3 467**	4 214	**7 145**	8 115
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs – Services aux entreprises[4]	**1 146**	279	**1 584**	1 019
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**4 613**	4 493	**8 729**	9 134
	80 806	104 433	**165 895**	187 266

(1) Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.
(2) Comprend principalement le matériel de tête de ligne, de vidéo numérique et de téléphonie ainsi que le matériel IHV.
(3) Les données du semestre de l'exercice 2013 ne comprennent les résultats d'exploitation des Services de câblodistribution américains que pour une période de trois mois.
(4) Les données du trimestre et du semestre de l'exercice 2013 ne comprennent les résultats d'exploitation de PEER 1 que pour un mois.

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, les acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur des Services de câblodistribution se sont chiffrées à 50,0 millions $ et 109,7 millions $, respectivement, comparativement à 64,6 millions $ et 128,9 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2013.

Pour les Services de câblodistribution canadiens, les acquisitions d'immobilisations corporelles au deuxième trimestre de l'exercice 2014 se sont chiffrées à 32,5 millions $, soit une baisse de 36,7 %, comparativement à 51,4 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 28 février 2014, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 81,3 millions $, soit une baisse de 29,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les Services de câblodistribution américains, les acquisitions d'immobilisations corporelles au deuxième trimestre de 2014 se sont chiffrées à 17,5 millions $, comparativement à 13,2 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2013. Pour le semestre clos le 28 février 2014, les acquisitions d'immobilisations se sont chiffrées à 28,4 millions $, comparativement à 13,2 millions $ à l'exercice précédent, puisque cette période comprend les résultats d'exploitation sur une période de six mois, comparativement à une période de trois mois à l'exercice 2013.

Les diminutions dans les secteurs des Services de câblodistribution canadiens et américains sont principalement imputables aux facteurs suivants :

- Une diminution au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2014 des dépenses liées à l'infrastructure graduelle et à la modernisation et à la reconstruction du réseau résultant du redéploiement, au cours de l'exercice 2012 et du début de l'exercice 2013, des technologies avancées comme DOCSIS 3.0 et de la distribution vidéo numérique dans les régions où le service est déjà offert; et
- Une augmentation des équipements à l'abonné pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, en raison principalement du lancement des services de divertissement numérique TiVo des Services de câblodistribution américains.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014, les acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur des Services aux entreprises se sont élevées à 26,2 millions $ et à 47,4 millions $, respectivement, comparativement à 35,4 millions $ et 49,2 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2013. La diminution au cours du trimestre s'explique principalement par le calendrier des initiatives, tandis que les dépenses d'investissement ont légèrement augmenté au cours du premier semestre de l'exercice 2014, en raison de l'agrandissement des installations des centres de données informatiques à Toronto, au Canada, et à Portsmouth, en Angleterre, ainsi que de l'expansion de la fibre dans la région de Toronto dans le but de satisfaire aux commandes découlant de la demande des nouveaux clients.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs sont principalement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels ainsi qu'aux autres coûts d'acquisition de clients. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs se sont élevées à 4,6 millions $ et à 8,7 millions $, respectivement, comparativement à 4,5 millions $ et à 9,1 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 93,2 millions $, ce qui représente une hausse de 57,2 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2013. Pour le semestre, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 161,4 millions $, ce qui représente une hausse de 108,5 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des flux de trésorerie nets au cours des deux périodes par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté ainsi qu'à la baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs en raison du calendrier de certaines initiatives, et à la baisse des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges financières en raison d'un niveau d'endettement plus élevé découlant des acquisitions récentes.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2014, un niveau d'endettement plus faible a généré une diminution de la trésorerie de 60,9 millions $, principalement par suite des remboursements en vertu des facilités renouvelables de 48,9 millions $ et d'une diminution de la dette bancaire de 7,4 millions $. Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, un niveau d'endettement plus élevé avait généré une augmentation de la trésorerie de 636,4 millions $ principalement attribuable à des prélèvements de 640,3 millions $ (déduction faite des frais de transaction de 2,8 millions $) en vertu des anciennes facilités de crédit garanties d'un montant approximatif de 650 millions $ effectués pour financer l'acquisition de PEER 1.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014, un niveau d'endettement plus faible a généré une diminution de la trésorerie de 33,2 millions $, en raison principalement d'une diminution de 11,5 millions $ de l'endettement bancaire et de remboursements de 15,6 millions $ en vertu des facilités de crédit renouvelables. Pour le semestre de l'exercice 2013, un niveau d'endettement plus élevé avait généré une augmentation de 1,9 milliard $ de la trésorerie, principalement en raison du prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant d'un montant de 584,2 millions $ (588 millions $ US) et des facilités d'emprunt à terme de 637,4 millions $ (641,5 millions $ US, déduction faite des frais de transaction de 18,5 millions $ US) visant à financer l'acquisition d'Atlantic Broadband, ainsi qu'en raison de prélèvements de 640,3 millions $ (déduction faite des frais de transaction de 2,8 millions $) en vertu des facilités de crédit d'un montant approximatif de 650 millions $, effectués pour financer l'acquisition de PEER 1.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2014, un dividende trimestriel de 0,30 $ par action a été payé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 14,6 millions $, comparativement à un dividende de 0,26 $ par action, ou 12,6 millions $, au deuxième trimestre de l'exercice 2013. Les versements de dividendes au premier semestre ont totalisé 0,60 $ l'action, ou 29,2 millions $, contre 0,52 $ l'action, ou 25,3 millions $ à l'exercice précédent.

Au 28 février 2014, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 119,3 millions $, comparativement à 223,5 millions $ au 31 août 2013. La diminution de 104,3 millions $ de ce déficit est principalement attribuable à la baisse de 81,8 millions $ des dettes fournisseurs et autres créditeurs et à la baisse de 11,5 millions $ de l'endettement bancaire, ainsi qu'à une hausse de 15,2 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en raison des flux de trésorerie nets générés, qui s'élèvent à 161,4 millions $. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients peu élevées, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux dettes fournisseurs et autres créditeurs, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services, rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 28 février 2014, la Société avait utilisé 574,8 millions $ de son crédit à terme renouvelable modifié et mis à jour de 800 millions $ pour une disponibilité restante de 225,2 millions $. Par ailleurs, deux filiales de la Société bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable de 110,7 millions $ (100 millions $ US) liée à l'acquisition d'Atlantic Broadband, dont un montant de 23,3 millions $ (21,1 millions $ US) avait été utilisé au 28 février 2014, pour une disponibilité restante de 87,4 millions $ (78,9 millions $ US).

SITUATION FINANCIÈRE

Les soldes de la « trésorerie et des équivalents de trésorerie », des « immobilisations corporelles », des « immobilisations incorporelles », du « goodwill », de l' « endettement bancaire », des « dettes fournisseurs et autres créditeurs » et de la « dette à long terme » ont considérablement changé depuis le 31 août 2013.

L'augmentation de 15,2 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la diminution de 11,5 millions $ de l'endettement bancaire et l'augmentation de 76,6 millions $ de la dette à long terme s'expliquent par l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien, partiellement contrebalancée par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ». La diminution de 15,6 millions $ des immobilisations corporelles est principalement liée à l'excédent de la dotation à l'amortissement sur les acquisitions décrites à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie », en partie contrebalancée par l'incidence de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. Les immobilisations incorporelles et le goodwill ont augmenté de 20,9 millions $ et de 48,1 millions $, respectivement, par suite de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien au cours du premier semestre de l'exercice 2014. La diminution de 81,8 millions $ des dettes fournisseurs et autres créditeurs découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 31 mars 2014. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	33 352 985	909 002
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en circulation	846 377	
Options pouvant être exercées	312 020	

FINANCEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location simple et de location-financement ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport annuel de 2013, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 août 2013, à l'exception de ce qui suit.

Le 22 novembre 2013, la Société a modifié et mis à jour son crédit à terme renouvelable de 800 millions $ auprès d'un consortium de prêteurs. Ce crédit à terme renouvelable a été prolongé jusqu'au 22 janvier 2019 et peut être encore prolongé annuellement. Les modifications ont donné lieu à une réduction de la marge applicable pour le calcul du taux d'intérêt ainsi qu'à une réduction des restrictions prévues dans certaines clauses restrictives. Le crédit à terme renouvelable modifié et mis à jour a également remplacé les facilités de crédit garanties de Cogeco Câble dont l'échéance était le 27 janvier 2017, qui ont été entièrement remboursées le 22 novembre 2013. Ce crédit à terme renouvelable modifié et mis à jour est composé de deux tranches : une première tranche canadienne d'un montant de 788 millions $ et une seconde tranche du Royaume-Uni d'un montant de 12 millions $. Cogeco Câble et Peer 1 (UK) Ltd. peuvent emprunter en vertu de la tranche du Royaume-Uni. La tranche canadienne est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base en dollars américains, le taux LIBOR en dollars américains, en euros ou en livres sterling, plus la marge applicable. La tranche du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling et le taux LIBOR en livres sterling. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. De plus, il prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à ce crédit prévoient des limites quant aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement.

GESTION FINANCIÈRE

La Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US venant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés. Au cours du premier semestre de l'exercice 2014, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont augmenté de 10,3 millions $ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur de l'actif relatif aux conventions d'échange de devises croisées a augmenté d'un montant net de 11,1 millions $, dont une augmentation de 10,3 millions $ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 0,8 million $ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat global. Au cours du premier semestre de l'exercice 2013, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont augmenté de 8,7 millions $ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur du passif relatif aux conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 7,9 millions $, une diminution de 8,7 millions $ ayant contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 0,7 million $ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat global.

Par ailleurs, le 22 juillet 2013, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de taux d'intérêt afin de fixer le taux d'intérêt sur une tranche de 200 millions $ US de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux de base LIBOR variable en dollars américains en un taux fixe moyen de 0,39625 % jusqu'au 25 juillet 2015 en vertu de son crédit à terme renouvelable. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture pour ces instruments financiers dérivés. Au cours du premier semestre de l'exercice 2014, la juste valeur de l'actif relatif aux conventions d'échange de taux d'intérêt a diminué d'un montant net de 0,9 million $, lequel a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat global.

La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable à ces facilités est d'approximativement 7,7 millions $ en fonction de la dette existante au 28 février 2014.

De plus, l'investissement de la Société dans des établissements à l'étranger est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat d'Atlantic Broadband et de PEER 1 a été empruntée directement en dollars américains et en livres sterling. Au 28 février 2014, l'investissement pour Atlantic Broadband et pour PEER 1 s'est élevé à 1,1 milliard $ US et à 65,5 millions £, alors que la dette à long terme à titre d'élément de couverture de ces investissements s'élevait à 859,5 millions $ US et à 56,9 millions £. Les taux de change utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants de l'état de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 28 février 2014 s'établissaient à 1,1074 $ pour un dollar américain et à 1,8543 $ pour une livre sterling, comparativement à 1,0530 $ pour un dollar américain et à 1,6318 $ pour une livre sterling au 31 août 2013. L'incidence d'une fluctuation de 10 % des taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollar canadien ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 28,0 millions $.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société sont exprimés en dollars canadiens, mais qu'une partie de ses activités sont exercées dans un contexte où le dollar américain et la livre sterling sont les monnaies de mesure, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence à la hausse ou à la baisse sur les résultats d'exploitation de la Société. Les taux moyens en vigueur au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2014 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation des Services de câblodistribution américains et d'une partie des activités des Services aux entreprises s'établissaient comme suit :

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2014	28 février 2013	Variation	**28 février 2014**	28 février 2013	Variation
	$	$	%	**$**	$	%
Dollar américain par rapport au dollar canadien	**1,0879**	0,9971	9,1	**1,0639**	0,9924	7,2
Livre sterling par rapport au dollar canadien	**1,7917**	1,5623	14,7	**1,7294**	1,5623	10,7

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence en dollars canadiens d'une hausse de 10 % du dollar américain ou de la livre sterling par rapport au dollar canadien, selon le cas, sur les résultats d'exploitation de Cogeco Câble pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014.

	Services de câblodistribution canadiens		Services de câblodistribution américains		Services aux entreprises	
Trimestre clos le 28 février 2014	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars)	$	$	$	$	$	$
Produits	**313 159**	**—**	**98 048**	**9 804**	**75 339**	**3 802**
Charges d'exploitation	**155 372**	**440**	**55 767**	**5 575**	**50 174**	**2 841**
BAIIA ajusté	**157 787**	**(440)**	**42 281**	**4 229**	**25 165**	**961**
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**35 580**	**969**	**17 922**	**1 792**	**27 304**	**1 008**

	Services de câblodistribution canadiens		Services de câblodistribution américains		Services aux entreprises	
Semestre clos le 28 février 2014	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars)	$	$	$	$	$	$
Produits	**622 678**	**—**	**190 597**	**19 060**	**148 711**	**7 476**
Charges d'exploitation	**310 545**	**1 208**	**105 786**	**10 579**	**95 655**	**5 481**
BAIIA ajusté	**312 133**	**(1 208)**	**84 811**	**8 481**	**53 056**	**1 995**
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**87 591**	**3 592**	**29 290**	**2 929**	**49 014**	**2 164**

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 9 avril 2014, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,30 $ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 7 mai 2014 aux actionnaires inscrits en date du 23 avril 2014. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

La Société présente ses résultats d'exploitation en trois secteurs d'exploitation, soit les Services de câblodistribution canadiens, les Services de câblodistribution américains et les Services aux entreprises. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur et d'évaluer leur performance.

SERVICES DE CÂBLODISTRIBUTION CANADIENS

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration[1]	
		Trimestres clos les		Semestres clos les			
	28 février 2014	**28 février 2014**	28 février 2013	**28 février 2014**	28 février 2013	**28 février 2014**	28 février 2013
Unités de service primaire[2]	**1 962 077**	**(13 425)**	2 314	**(18 045)**	18 102		
Clients du service de Télévision	**815 852**	**(11 797)**	(8 332)	**(18 919)**	(10 408)	**48,5**	51,4
Clients du service d'IHV	**672 981**	**4 724**	5 758	**11 644**	17 311	**40,0**	39,6
Clients du service de Téléphonie	**473 244**	**(6 352)**	4 888	**(10 770)**	11 199	**28,1**	29,1

(1) En pourcentage des foyers câblés.
(2) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie.

Les pertes nettes d'unités de service primaire pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014 se sont chiffrées à 13 425 et à 18 045, comparativement à des ajouts nets de 2 314 et de 18 102 pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la maturité des catégories de services, des offres concurrentielles au sein du secteur et du resserrement de nos conditions d'admissibilité relatives aux clients. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014, les pertes nettes de clients du service de Télévision se sont établies à 11 797 et à 18 919, comparativement à 8 332 et 10 408 pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les pertes nettes de clients du service de Télévision sont essentiellement imputables aux offres promotionnelles des concurrents pour le service vidéo et au resserrement de nos contrôles du crédit des clients. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014, les ajouts nets de clients du service d'IHV se sont établis à 4 724 et à 11 644, respectivement, comparativement à des ajouts nets de 5 758 et de 17 311 pour les périodes correspondantes de l'exercice 2013. Les ajouts nets pour le service d'IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio de services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. Les pertes nettes du service de Téléphonie se sont établies à 6 352 et à 10 770, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014, comparativement à des ajouts nets de 4 888 et de 11 199 pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Par ailleurs, au 28 février 2014, 68 % (67 % en 2013) des clients des Services de câblodistribution canadiens étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients des Services de câblodistribution canadiens, en fonction du nombre de services auxquels ils sont abonnés, s'établit comme suit : 32 % des clients sont abonnés à un seul service (33 % en 2013), 32 %, à un duo de services (30 % en 2013) et 36 %, au trio (37 % en 2013).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2014	28 février 2013 [1]	Variation	**28 février 2014**	28 février 2013 [1]	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**313 159**	306 173	2,3	**622 678**	610 988	1,9
Charges d'exploitation	**155 372**	155 820	(0,3)	**310 545**	311 980	(0,5)
BAIIA ajusté	**157 787**	150 353	4,9	**312 133**	299 008	4,4
Marge d'exploitation	**50,4 %**	49,1 %		**50,1 %**	48,9 %	

(1) Les données comparatives ont été ajustées par suite de l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Produits

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les produits ont augmenté de 7,0 millions $, ou 2,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 313,2 millions $. Pour le premier semestre, les produits se sont chiffrés à 622,7 millions $, soit une augmentation de 1,9 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2013. L'augmentation des produits est principalement attribuable aux hausses tarifaires qui sont entrées en vigueur en juin 2013 au Québec et en Ontario, en partie contrebalancées par les pertes liées aux unités de service primaire.

Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre clos le 28 février 2014, les charges d'exploitation ont diminué de 0,4 million $ pour atteindre 155,4 millions $. Pour le premier semestre, les charges d'exploitation se sont chiffrées à 310,5 millions $, une baisse de 0,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces diminutions sont principalement imputables aux initiatives de réduction des coûts et aux activités de restructuration qui ont eu lieu au quatrième trimestre de 2013.

BAIIA ajusté et marge d'exploitation

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre de l'exercice 2014 a augmenté de 4,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 157,8 millions $. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, le BAIIA ajusté a augmenté de 4,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 312,1 millions $. Les deux augmentations du BAIIA ajusté sont essentiellement attribuables à la croissance des produits, conjuguée à une diminution des charges d'exploitation. Par conséquent, la marge d'exploitation a augmenté, passant de 49,1 % à 50,4 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2013, et de 48,9 % à 50,1 % pour le premier semestre de l'exercice 2014 par rapport à l'exercice précédent.

SERVICES DE CÂBLODISTRIBUTION AMÉRICAINS

Le 30 novembre 2012, la Société a conclu l'acquisition d'Atlantic Broadband, un câblodistributeur indépendant fondé en 2003 qui offre des services de Télévision numérique et analogique, ainsi que des services d'IHV et de Téléphonie. Atlantic Broadband exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, au Maryland/Delaware et en Caroline du Sud.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration[1]	
		Trimestres clos les		Semestres clos les			
	28 février 2014	**28 février 2014**	28 février 2013	**28 février 2014**	28 février 2013	**28 février 2014**	28 février 2013
Unités de service primaire[2]	**492 550**	**3 120**	3 760	**5 015**	3 760		
Clients du service de Télévision	**228 759**	**(1 451)**	(2 328)	**(3 422)**	(2 328)	**44,2**	45,5
Clients du service d'IHV	**184 805**	**4 165**	5 426	**7 697**	5 426	**35,7**	33,9
Clients du service de Téléphonie	**78 986**	**406**	662	**740**	662	**15,3**	15,3

(1) En pourcentage des foyers câblés.
(2) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie.

Les ajouts nets d'unités de service primaire au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2014 se sont chiffrés à 3 120 et à 5 015, respectivement, comparativement à 3 760 pour les deux périodes à l'exercice 2013. Les chiffres correspondants pour l'exercice 2013 ne comprennent les résultats d'exploitation d'Atlantic Broadband que pour une période de trois mois puisque l'acquisition a été conclue à la fin du premier trimestre de l'exercice 2013. Les pertes nettes de clients du service de Télévision se sont élevées à 1 451 et à 3 422, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014, comparativement à des pertes nettes de 2 328 pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison des offres concurrentielles dans le secteur. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014, les ajouts nets de clients du service d'IHV se sont établis à 4 165 et à 7 697, comparativement à 5 426 pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement d'une stratégie de marketing additionnelle ciblée portant sur les offres groupées, laquelle a donné lieu à l'augmentation de la demande globale en raison des offres de service Internet plus rapide, ainsi qu'en raison de la croissance du service d'IHV pour la clientèle commerciale. Les ajouts nets de clients du service de Téléphonie se sont chiffrés à 406 et à 740 pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014, comparativement à 662 pour les périodes correspondantes de l'exercice 2013.

En outre, au 28 février 2014, 59 % des clients des Services de câblodistribution américains (59 % en 2013) étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients des Services de câblodistribution américains, en fonction du nombre de services auxquels ils sont abonnés, s'établit comme suit : 41 % des clients sont abonnés à un seul service (41 % en 2013), 38 %, à un duo de services (38 % en 2013) et 21 %, au trio (21 % en 2013).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2014	28 février 2013	Variation	**28 février 2014**	28 février 2013	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**98 048**	85 850	14,2	**190 597**	85 850	—
Charges d'exploitation	**55 767**	46 629	19,6	**105 786**	46 629	—
BAIIA ajusté	**42 281**	39 221	7,8	**84 811**	39 221	—
Marge d'exploitation	**43,1 %**	45,7 %		**44,5 %**	45,7 %	

Produits

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les produits ont augmenté de 12,2 millions $, ou 14,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 98,0 millions $. L'augmentation des produits pour le trimestre est principalement attribuable à la croissance des unités de service primaire, aux hausses tarifaires qui sont entrées en vigueur au cours de l'exercice 2014 et aux taux de change favorables par rapport à l'exercice précédent. Pour le premier semestre, les produits se sont chiffrés à 190,6 millions $, soit une augmentation de 104,7 millions $ comparativement au premier semestre de l'exercice 2013, puisque Atlantic Broadband a été acquise à la fin du premier trimestre de l'exercice 2013, le 30 novembre 2012.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014, les produits exprimés en monnaie locale se sont chiffrés à 90,1 millions $ US et à 179,1 millions $ US, contre 86,1 millions $ US aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les charges d'exploitation ont augmenté de 19,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour atteindre 55,8 millions $. L'augmentation tient essentiellement à la desserte d'unités de service primaire additionnelles, aux coûts additionnels liés à la programmation, au déploiement des services de divertissement numérique TiVo ainsi qu'aux initiatives de marketing visant à améliorer la croissance des unités de service primaire et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Pour le premier semestre, les charges d'exploitation se sont chiffrées à 105,8 millions $, une augmentation de 59,2 millions $ par rapport au premier semestre de l'exercice 2013, puisque Atlantic Broadband a été acquise à la fin du premier trimestre de l'exercice 2013, le 30 novembre 2012.

Les charges d'exploitation exprimées en monnaie locale pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2014 se sont chiffrées à 51,2 millions $ US et à 99,3 millions $ US, contre 46,8 millions $ US pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

BAIIA ajusté et marge d'exploitation

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre de l'exercice 2014 a augmenté de 7,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 42,3 millions $, en raison des facteurs mentionnés précédemment. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 84,8 millions $, comparativement à 39,2 millions $ à la période correspondante de l'exercice 2013, puisque les résultats d'exploitation ont été comptabilisés sur une période de six mois, comparativement à une période de trois mois pour la période correspondante, et en raison des facteurs expliqués précédemment. En raison d'une croissance des charges d'exploitation supérieure à la croissance des produits, la marge d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014 a diminué, passant de 45,7 % à 43,1 %, et de 45,7 % à 44,5 %, par rapport aux périodes comparables de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre de l'exercice 2014, exprimé en monnaie locale, s'est établi à 38,9 millions $ US, contre 39,3 millions $ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, et à 79,8 millions $ US, contre 39,3 millions $ US pour le premier semestre de l'exercice 2013. La diminution résulte essentiellement des coûts additionnels liés à la programmation et des initiatives de marketing visant à améliorer la croissance des unités de service primaire.

SERVICES AUX ENTREPRISES

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2014	28 février 2013	Variation	**28 février 2014**	28 février 2013	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**75 339**	37 980	98,4	**148 711**	61 480	—
Charges d'exploitation	**50 174**	23 671	—	**95 655**	37 353	—
BAIIA ajusté	**25 165**	14 309	75,9	**53 056**	24 127	—
Marge d'exploitation	**33,4 %**	37,7 %		**35,7 %**	39,2 %	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Au deuxième trimestre de l'exercice 2014, les produits ont augmenté de 37,4 millions $, soit 98,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 75,3 millions $. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, les produits se sont chiffrés à 148,7 millions $, une augmentation de 87,2 millions $ par rapport au premier semestre de l'exercice 2013. L'augmentation pour ces deux périodes tient principalement à l'acquisition de PEER 1 au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013 ainsi qu'aux taux de change favorables et à la croissance interne provenant des services de centre de données, des services de TI gérés et des services de connectivité.

Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, les charges d'exploitation ont augmenté de 26,5 millions $ pour atteindre 50,2 millions $. Pour le premier semestre de l'exercice 2014, les charges d'exploitation se sont chiffrées à 95,7 millions $, une augmentation de 58,3 millions $ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation pour les deux périodes découle essentiellement de l'acquisition de PEER 1, de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien et de la croissance interne.

BAIIA ajusté et marge d'exploitation

Étant donné que les produits se sont accrus plus rapidement que les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté du deuxième trimestre de l'exercice 2014 a augmenté de 10,9 millions $, ou 75,9 %, pour atteindre 25,2 millions $, et de 28,9 millions $ au premier semestre, pour atteindre 53,1 millions $, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La marge d'exploitation a reculé, passant de 37,7 % à 33,4 % pour le deuxième trimestre, et de 39,2 % à 35,7 % pour le premier semestre, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2013, en raison des activités à marges moins élevées de PEER 1.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2014

Compte tenu de l'ensemble de la performance de toutes nos unités d'exploitation et de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien, la Société a révisé ses projections financières pour l'exercice 2014, publiées le 30 octobre 2013. La direction prévoit que les produits atteindront 1 955 millions $, ce qui représente une augmentation de 20 millions $, ou 1,0 %, par rapport aux projections publiées le 30 octobre 2013. Le BAIIA ajusté devrait augmenter de 10 millions $ pour atteindre 895 millions $, et par conséquent, la marge d'exploitation devrait s'élever à approximativement 45,8 %, comparativement à 45,7 %. Les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs et la dotation aux amortissements devraient demeurer inchangées en raison de la diminution des dépenses d'investissement, facteur qui devrait être contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien. Les flux de trésorerie nets devraient augmenter de 10 millions $ pour atteindre 240 millions $ et le bénéfice de l'exercice devrait se chiffrer à 235 millions $, ce qui représente une croissance de 5 millions $, ou 2,2 %, par rapport aux projections publiées le 30 octobre 2013.

Voici les projections financières révisées pour l'exercice 2014 :

(en millions de dollars, sauf les données relatives à la marge d'exploitation et à l'intensité du capital)	**Projections révisées au 9 avril 2014 Exercice 2014 $**	Projections révisées au 30 octobre 2013 Exercice 2014 $
Projections financières		
Produits	**1 955**	1 935
BAIIA ajusté	**895**	885
Marge d'exploitation	**45,8 %**	45,7 %
Amortissements	**470**	470
Charges financières	**130**	130
Charge d'impôts exigibles	**100**	100
Bénéfice de l'exercice	**235**	230
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**425**	425
Flux de trésorerie nets[(1)]	**240**	230
Intensité du capital	**21,7 %**	22,0 %

(1) Les flux de trésorerie nets correspondent au BAIIA ajusté, moins les charges financières, la charge d'impôts exigibles et les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le *Règlement 52-109*. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans la version mise à jour du rapport intitulé *Internal Control Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* publiée en mai 2013.

Après avoir évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 28 février 2014, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que, comme il est expliqué plus loin, le CIIF de PEER 1 présente une faiblesse importante. Une faiblesse importante survient lorsque le CIIF comporte une déficience ou une combinaison de déficiences faisant en sorte qu'il est raisonnablement possible qu'une inexactitude significative présente dans les états financiers consolidés annuels ou intermédiaires ne soit pas évitée ou détectée en temps opportun.

Cogeco Câble a acquis 96,57 % des actions émises et en circulation de PEER 1 le 31 janvier 2013, aux termes de l'offre publique faite par Cogeco Câble, par l'entremise de la filiale en propriété exclusive indirecte 0957926 B.C. LTD. Les actions restantes de PEER 1 ont été acquises le 3 avril 2013. Depuis l'acquisition, la direction travaille avec diligence pour achever son évaluation de la conception du CIIF de PEER 1. En dépit de ses efforts, la direction n'a pas à ce jour achevé son évaluation. À la lumière des travaux liés à l'évaluation qu'elle a achevés jusqu'à maintenant, la direction a repéré certaines déficiences liées au CIIF de PEER 1. Ces déficiences sont essentiellement liées aux processus de clôture des états financiers, d'approvisionnement et de ventes.

La direction a affecté des ressources supplémentaires en vue de l'évaluation du CIIF de PEER 1 et de son alignement sur les normes de conception de Cogeco Câble, d'ici le 31 août 2014, et a entamé la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures visant à combler les déficiences décrites précédemment. Plus particulièrement, la direction a mis en place un certain nombre de mesures correctrices relatives aux contrôles d'approbation à l'égard du processus de clôture de l'exercice pour les états financiers, a adopté un nouveau système d'approvisionnement comportant des mesures de contrôle intégrées des approbations appropriées et a mis en œuvre une série de politiques d'entreprise dans le but de renforcer l'ensemble de l'environnement de contrôle de PEER 1. À l'heure actuelle, la Société ne peut évaluer l'incidence éventuelle de toute autre déficience à l'égard de la conception qui pourrait être repérée dans le cadre de l'achèvement de l'évaluation du CIIF de PEER 1.

Selon les travaux d'évaluation réalisés à ce jour, le chef de la direction et le chef de la direction financière sont d'avis que : i) les documents intermédiaires de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014 ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important, n'omettent aucun fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite; ii) le rapport financier intermédiaire et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de Cogeco Câble pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014.

PEER 1 représente 10 % des produits, -14 % du bénéfice de la période, 15 % du total des actifs, 16 % des actifs courants, 15 % des actifs non courants, 6 % des passifs courants et 16 % des passifs non courants des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 28 février 2014.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et les principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société depuis le 31 août 2013, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous. Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport annuel de 2013 disponible aux adresses <www.sedar.com> et <www.cogeco.ca>.

Le 24 octobre 2013, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a publié un avis de radiodiffusion invitant les Canadiens à exprimer leur point de vue sur l'avenir du système de télévision au Canada. La première phase de cette instance publique s'est terminée en décembre 2013 et la seconde phase aura lieu à l'hiver 2014. Cette consultation publique devrait entraîner des changements à la politique réglementaire concernant des aspects importants de la production, du financement et de la distribution du contenu de la programmation télévisuelle au Canada. À la suite de la publication de l'avis du CRTC visant à obtenir les commentaires du public, le gouvernement du Canada a publié, le 14 novembre 2013, un avis dans lequel il demande au CRTC, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la radiodiffusion*, de faire rapport sur le choix des chaînes de télévision d'ici le 30 avril 2014. Le rapport exigé sera axé expressément sur la question de la dissociation des chaînes de télévision, notamment sur les mesures que le CRTC entend prendre à cet égard. À l'heure actuelle, on ne sait pas quelles mesures le CRTC recommandera dans son rapport ni comment et quand ces mesures seront mises en œuvre. Celles-ci pourraient avoir une incidence importante sur les prix de gros et de détail des services de télévision offerts par Cogeco Câble et d'autres distributeurs canadiens de services de radiodiffusion terrestre et par satellite, dans l'éventualité où elles sont mises en œuvre et au moment où elles le seront.

Le 26 novembre 2013, Rogers Communications et la Ligue nationale de hockey (la « LNH ») ont annoncé la conclusion d'une entente globale de douze ans visant tous les droits multimédias et de diffusion nationaux relatifs aux matchs de la LNH sur toutes les plateformes et dans toutes les langues au Canada, à compter de la saison 2014-2015. Rogers Communications a également annoncé qu'elle avait conclu des ententes de sous-traitance distinctes avec CBC et TVA visant les droits de diffusion en langue anglaise de *Hockey Night in Canada* et tous les droits multimédias nationaux en langue française, respectivement. À l'heure actuelle, il est impossible d'évaluer l'incidence de cette entente à long terme sur les tarifs de gros et de détail relatifs à l'abonnement linéaire et aux services de programmation télévisuelle sur demande touchant les matchs de hockey de la LNH offerts par Cogeco Câble et d'autres distributeurs de services de radiodiffusion terrestre et par satellite, ni d'évaluer dans quelle mesure la consommation de la programmation sportive au Canada changera au cours des douze prochaines années par suite de l'entrée en vigueur des ententes de sous-traitance des droits de distribution visant les futurs matchs de hockey de la LNH.

DÉVELOPPEMENTS FUTURS EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ AU CANADA

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 et ont été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2014.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante le 1er septembre 2013. L'incidence de l'application de cette norme est décrite à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

- Modifications d'IAS 19, *Avantages du personnel* – La principale différence apportée par la norme modifiée est que le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime ne sera plus utilisé pour calculer les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées. Les concepts de « coût financier » et de « rendement attendu des actifs du régime » pris en compte dans les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées sont remplacés par le concept d'« intérêts nets », lesquels sont calculés par l'application du taux d'actualisation au passif net ou à l'actif net. Les intérêts nets tiennent compte de l'incidence de la variation des contributions et des versements de prestations sur le passif net ou l'actif net au titre des prestations déterminées au cours de la période.

La Société a également adopté les normes suivantes au 1er septembre 2013, lesquelles n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

- Modifications d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*
- IFRS 10, *États financiers consolidés*
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*

MODIFICATIONS DES MÉTHODES ET DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Il n'y a eu aucun changement important dans les méthodes et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptable futures depuis le 31 août 2013. Une description des méthodes et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2013, disponible aux adresses www.sedar.com et www.cogeco.ca.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non définies par les IFRS qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les IFRS et des mesures financières les plus comparables définies par les IFRS. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie liés aux opérations », les « flux de trésorerie nets », le « BAIIA ajusté » et la « marge d'exploitation ».

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS ET FLUX DE TRÉSORERIE NETS

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie liés aux opérations pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des activités d'exploitation sans effet de trésorerie, l'amortissement des frais de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme, les impôts sur le résultat versés, la charge d'impôts exigibles, les charges financières versées et les charges financières. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une mesure non définie par les IFRS. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation constituent la mesure la plus comparable selon les IFRS. Le calcul des flux de trésorerie liés aux opérations est présenté ci-dessous :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2014	28 février 2013 [1]	**28 février 2014**	28 février 2013 [1]
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**181 628**	150 084	**244 738**	149 804
Variation des activités d'exploitation sans effet de trésorerie	**6 081**	(4 931)	**92 785**	76 182
Amortissement des frais de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**1 888**	2 723	**3 730**	3 463
Impôts sur le résultat versés	**19 239**	17 475	**37 543**	60 008
Charge d'impôts exigibles	**(20 217)**	(23 027)	**(46 770)**	(48 118)
Charges financières versées	**18 312**	27 285	**60 718**	43 715
Charges financières	**(32 918)**	(29 208)	**(65 467)**	(44 922)
Flux de trésorerie liés aux opérations	**174 013**	140 401	**327 277**	240 132

(1) Les données comparatives ont été ajustées pour se conformer à l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2014	28 février 2013 [1]	**28 février 2014**	28 février 2013 [1]
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux opérations	**174 013**	140 401	**327 277**	240 132
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(76 193)**	(99 940)	**(157 166)**	(178 132)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**(4 613)**	(4 493)	**(8 729)**	(9 134)
Flux de trésorerie nets	**93 207**	35 968	**161 382**	52 866

(1) Les données comparatives ont été ajustées pour se conformer à l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le BAIIA ajusté correspond essentiellement aux flux de trésorerie liés aux opérations excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits de la Société qui est disponible avant impôts sur le résultat pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule en divisant le BAIIA ajusté par les produits.

La mesure financière la plus comparable selon les IFRS est le bénéfice de la période. Le BAIIA ajusté et la marge d'exploitation se calculent de la façon suivante :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2014	28 février 2013 [1]	**28 février 2014**	28 février 2013 [1]
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice de la période	**60 381**	50 833	**110 079**	92 946
Impôts sur le résultat	**14 838**	15 821	**28 111**	33 204
Charges financières	**32 918**	29 208	**65 467**	44 922
Amortissements	**113 133**	92 500	**228 887**	157 166
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**346**	7 464	**594**	14 764
BAIIA ajusté	**221 616**	195 826	**433 138**	343 002
Produits	**486 008**	429 672	**960 988**	757 583
Marge d'exploitation	**45,6 %**	45,6 %	**45,1 %**	45,3 %

(1) Les données comparatives ont été ajustées pour se conformer à l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

INTENSITÉ DU CAPITAL

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent l'intensité du capital afin d'évaluer les dépenses d'investissement engagées par la Société pour maintenir un certain niveau de produits. Le ratio d'intensité du capital est défini comme le montant affecté aux acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs divisé par les produits.

L'intensité du capital se calcule de la façon suivante :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2014	28 février 2013	**28 février 2014**	28 février 2013
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	**$**	$
Acquisition d'immobilisations corporelles	**76 193**	99 940	**157 166**	178 132
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**4 613**	4 493	**8 729**	9 134
Total des dépenses d'investissement	**80 806**	104 433	**165 895**	187 266
Produits	**486 008**	429 672	**960 988**	757 583
Intensité du capital	**16,6 %**	24,3 %	**17,3 %**	24,7 %

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres clos les	**28 février**		30 novembre		31 août		31 mai	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	**2014**	2013 [2]	**2013**	2012 [2]	2013 [2]	2012	2013 [2]	2012
	$	$	**$**	$	$	$	$	$
Produits	**486 008**	429 672	**474 980**	327 911	470 386	324 768	464 497	319 771
BAIIA ajusté	**221 616**	195 826	**211 522**	147 176	222 539	160 825	215 182	152 661
Marge d'exploitation	**45,6 %**	45,6 %	**44,5 %**	44,9 %	47,3 %	49,5 %	46,3 %	47,7 %
Impôts sur le résultat	**14 838**	15 821	**13 273**	17 383	11 159	32 987	18 411	21 449
Bénéfice de la période	**60 381**	50 833	**49 698**	42 113	43 870	45 705	48 079	53 159
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**60 381**	51 035	**49 698**	42 113	43 870	45 705	47 877	53 159
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**181 628**	150 084	**63 110**	(280)	228 230	203 343	166 976	112 275
Flux de trésorerie liés aux opérations	**174 013**	140 401	**153 264**	99 731	161 581	126 946	155 868	113 075
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**80 806**	104 433	**85 089**	82 833	108 095	124 392	112 841	87 459
Flux de trésorerie nets	**93 207**	35 968	**68 175**	16 898	53 486	2 554	43 027	25 616
Intensité du capital	**16,6 %**	24,3 %	**17,9 %**	25,3 %	23,0 %	38,3 %	24,3 %	27,4 %
Bénéfice par action [1]								
De base	**1,24**	1,05	**1,02**	0,87	0,90	0,94	0,98	1,09
Dilué	**1,23**	1,04	**1,01**	0,86	0,89	0,93	0,98	1,09

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.
(2) Ces données ont été ajustées par suite de l'adoption d'IAS 19, *Avantages du personnel.*

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, à l'exception de ce qui suit. Pour ce qui est des secteurs des Services de câblodistribution canadiens et américains, le nombre de clients du service de Télévision et du service d'IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, ainsi que dans la région de la Pennsylvanie et, dans une moindre mesure, en Caroline du Sud et au Maryland/Delaware, aux États-Unis. En ce qui concerne le secteur des Services de câblodistribution américains, la région de Miami est également assujettie à des variations saisonnières attribuables aux résidents qui passent l'hiver à Miami et qui retournent chez eux vers la fin du printemps, pour revenir à l'automne. De plus, la marge d'exploitation aux deuxième, troisième et quatrième trimestres est habituellement plus élevée étant donné que très peu ou aucuns honoraires de gestion ne sont versés à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits, sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2014, Cogeco Câble ne payera pas d'honoraires de gestion au second semestre de l'exercice 2014. De même, puisque le montant maximal a été atteint au premier semestre de l'exercice 2013, Cogeco Câble n'a payé aucuns honoraires de gestion au second semestre de l'exercice précédent.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 9 avril 2014. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Le président du conseil,

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters

Le président et chef de la direction,

/s/ Louis Audet
Louis Audet

Cogeco Câble inc.
Montréal (Québec)
Le 9 avril 2014

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Périodes de trois et six mois closes le 28 février 2014

COGECO CÂBLE INC.
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE RÉSULTAT
(non audité)

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	**$**	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Produits	**486 008**	429 672	**960 988**	757 583
Charges opérationnelles (note 5)	**264 227**	230 858	**518 176**	405 012
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**165**	2 988	**9 674**	9 569
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition (note 3)	**346**	7 464	**594**	14 764
Amortissements (note 6)	**113 133**	92 500	**228 887**	157 166
Charges financières (note 7)	**32 918**	29 208	**65 467**	44 922
Impôts sur le résultat (note 8)	**14 838**	15 821	**28 111**	33 204
Bénéfice de la période	**60 381**	50 833	**110 079**	92 946
Bénéfice de la période attribuable aux:				
Propriétaires de la Société	**60 381**	51 035	**110 079**	93 148
Participants sans contrôle	**—**	(202)	**—**	(202)
	60 381	50 833	**110 079**	92 946
Bénéfice par action (note 9)				
De base	**1,24**	1,05	**2,26**	1,91
Dilué	**1,23**	1,04	**2,24**	1,90

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Bénéfice de la période	**60 381**	50 833	**110 079**	92 946
Autres éléments du bénéfice global				
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net				
Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie				
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	**9 124**	6 890	**10 243**	7 945
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture reclassés à titre de charges financières	**(8 626)**	(7 182)	**(10 336)**	(8 683)
Charge d'impôts sur le résultat liée aux ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie	**(232)**	(133)	**(298)**	(185)
	266	(425)	**(391)**	(923)
Ajustements au titre de l'écart de change				
Écarts de change nets à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	**28 327**	29 093	**37 479**	29 093
Variation nette des ajustements latents à la conversion des dettes à long terme désignées comme éléments de couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	**(17 170)**	(18 805)	**(21 758)**	(18 805)
	11 157	10 288	**15 721**	10 288
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net				
Ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées				
Réévaluation au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	**(407)**	1 260	**667**	987
Économie (charge) d'impôts sur le résultat liée aux ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	**109**	(339)	**(180)**	(265)
	(298)	921	**487**	722
Autres éléments du bénéfice global de la période	**11 125**	10 784	**15 817**	10 087
Bénéfice global de la période	**71 506**	61 617	**125 896**	103 033
Bénéfice global de la période attribuable aux:				
Propriétaires de la Société	**71 506**	61 442	**125 896**	102 858
Participants sans contrôle	**—**	175	**—**	175
	71 506	61 617	**125 896**	103 033

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société					
(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Réserve de rémunération fondée sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux participants sans contrôle	Total des capitaux propres
	$	$	$	$	$	$
	(note 11)	(note 11)	(note 12) (retraité, note 3)	(retraité, note 2)		(retraité, notes 2 et 3)
Solde au 31 août 2012	992 164	9 749	3 105	183 413	—	1 188 431
Bénéfice de la période	—	—	—	93 148	(202)	92 946
Autres éléments du bénéfice global de la période	—	—	8 988	722	377	10 087
Bénéfice global de la période	—	—	8 988	93 870	175	103 033
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	587	—	—	—	—	587
Rémunération fondée sur des actions	—	1 511	—	—	—	1 511
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	211	(211)	—	—	—	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	—	—	—	(8 159)	—	(8 159)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	—	—	—	(17 139)	—	(17 139)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	(4 076)	—	—	—	—	(4 076)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	1 348	(1 354)	—	6	—	—
Regroupement d'entreprises	—	—	—	—	16 962	16 962
Total des apports et distributions aux actionnaires	(1 930)	(54)	—	(25 292)	16 962	(10 314)
Solde au 28 février 2013	990 234	9 695	12 093	251 991	17 137	1 281 150
Solde au 31 août 2013	**992 673**	**10 884**	**19 102**	**320 281**	**—**	**1 342 940**
Bénéfice de la période	**—**	**—**	**—**	**110 079**	**—**	**110 079**
Autres éléments du bénéfice global de la période	**—**	**—**	**15 330**	**487**	**—**	**15 817**
Bénéfice global de la période	**—**	**—**	**15 330**	**110 566**	**—**	**125 896**
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	**4 428**	**—**	**—**	**—**	**—**	**4 428**
Rémunération fondée sur des actions	**—**	**2 687**	**—**	**—**	**—**	**2 687**
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	**1 356**	**(1 356)**	**—**	**—**	**—**	**—**
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**—**	**—**	**—**	**(9 415)**	**—**	**(9 415)**
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**—**	**—**	**—**	**(19 814)**	**—**	**(19 814)**
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**(6 934)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(6 934)**
Distributions aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**2 384**	**(2 363)**	**—**	**(21)**	**—**	**—**
Total des apports et distributions aux actionnaires	**1 234**	**(1 032)**	**—**	**(29 250)**	**—**	**(29 048)**
Solde au 28 février 2014	**993 907**	**9 852**	**34 432**	**401 597**	**—**	**1 439 788**

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	**28 février 2014** **$**	31 août 2013 $ (retraité, note 3)
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**54 772**	39 575
Créances clients et autres débiteurs (note 15 A))	**97 932**	86 985
Impôts sur le résultat à recevoir	**19 360**	17 593
Charges payées d'avance et autres	**17 444**	13 338
	189 508	157 491
Actifs non courants		
Autres actifs	**10 142**	10 472
Immobilisations corporelles	**1 838 584**	1 854 155
Immobilisations incorporelles	**1 930 970**	1 910 089
Goodwill	**1 237 372**	1 189 231
Instruments financiers dérivés	**11 076**	833
Actifs d'impôts différés	**137 290**	132 148
	5 354 942	5 254 419
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs courants		
Endettement bancaire	**1 628**	13 166
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**179 308**	261 115
Provisions	**17 625**	12 550
Passifs d'impôts sur le résultat	**34 339**	23 924
Produits différés et perçus d'avance	**53 355**	55 079
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 10)	**22 518**	15 190
	308 773	381 024
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 10)	**2 953 629**	2 877 075
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	**22 522**	19 124
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel	**6 017**	7 275
Passifs d'impôts différés	**624 213**	626 981
	3 915 154	3 911 479
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		
Capital social (note 11)	**993 907**	992 673
Réserve de rémunération fondée sur des actions	**9 852**	10 884
Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	**34 432**	19 102
Bénéfices non distribués	**401 597**	320 281
	1 439 788	1 342 940
	5 354 942	5 254 419

COGECO CÂBLE INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice de la période	**60 381**	50 833	**110 079**	92 946
Ajustements au titre des éléments suivants :				
Amortissements (note 6)	**113 133**	92 500	**228 887**	157 166
Impôts sur le résultat (note 8)	**14 838**	15 821	**28 111**	33 204
Charges financières (note 7)	**32 918**	29 208	**65 467**	44 922
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	**1 527**	876	**2 967**	1 675
Perte à la cession et radiation d'immobilisations corporelles	**1 557**	438	**1 295**	1 824
Contributions au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite de la charge	**906**	237	**(1 022)**	(2 028)
	225 260	189 913	**435 784**	329 709
Variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie (note 13)	**(6 081)**	4 931	**(92 785)**	(76 182)
Impôts sur le résultat versés	**(19 239)**	(17 475)	**(37 543)**	(60 008)
Charges financières versées	**(18 312)**	(27 285)	**(60 718)**	(43 715)
	181 628	150 084	**244 738**	149 804
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(76 193)**	(99 940)	**(157 166)**	(178 132)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**(4 613)**	(4 493)	**(8 729)**	(9 134)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis (note 3)	**—**	(629 137)	**—**	(1 983 290)
Autres	**151**	156	**580**	248
	(80 655)	(733 414)	**(165 315)**	(2 170 308)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Diminution de l'endettement bancaire	**(7 363)**	(24 914)	**(11 538)**	—
Augmentation nette (remboursement net) des facilités renouvelables	**(48 938)**	266 148	**(15 599)**	850 385
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des frais de transaction	**—**	396 546	**—**	1 033 966
Remboursement de dette à long terme	**(4 640)**	(1 398)	**(6 038)**	(1 671)
Augmentation des frais de transaction différés	**—**	(1 757)	**(1 241)**	(2 282)
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	**—**	(10 525)	**—**	(10 525)
Émission d'actions subalternes à droit de vote (note 11)	**1 105**	414	**4 428**	587
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 11)	**—**	(1 854)	**(6 934)**	(4 076)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(4 708)**	(4 079)	**(9 415)**	(8 159)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(9 914)**	(8 556)	**(19 814)**	(17 139)
	(74 458)	610 025	**(66 151)**	1 841 086
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	**1 726**	705	**1 925**	705
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	**28 241**	27 400	**15 197**	(178 713)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	**26 531**	9 278	**39 575**	215 391
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**54 772**	36 678	**54 772**	36 678

COGECO CÂBLE INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2014
(non audité)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

NATURE DES ACTIVITÉS

Cogeco Câble inc. (la « Société » ou la « Société mère ») est une société ouverte canadienne inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »), dont les produits sont tirés, par l'entremise de ses filiales, des services de Télévision par câble, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Téléphonie, de technologie de l'information et d'infrastructure gérés et d'autres services de télécommunications fournis à ses clients résidentiels et commerciaux au Canada, aux États-Unis d'Amérique (« États-Unis »), au Royaume-Uni et en France (voir note 4 pour une description détaillée des activités).

La Société est une filiale de COGECO inc., qui détient 32% des actions de participation de la Société, représentant 82,5 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Le siège social de la Société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0B3.

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire,* et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels. Certains renseignements et informations à fournir par voie de note qui figurent dans des états financiers annuels n'ont pas été présentés ou sont résumés lorsqu'ils ne sont pas considérés comme essentiels à la compréhension de l'information financière intermédiaire de la Société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de l'exercice 2013.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que la Société a adopté dans ses états financiers annuels consolidés de l'exercice 2013. Les méthodes comptables ont été appliquées systématiquement à travers toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés et les régimes de rémunération fondée sur des actions réglés en trésorerie, qui ont été comptabilisés à leur juste valeur et les passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel, qui ont été comptabilisés à la valeur actualisée.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Cogeco Câble inc.

Les résultats opérationnels pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la nature saisonnière de ses activités soit un facteur significatif sur le plan des résultats trimestriels, hormis le fait que le nombre de clients du service de Télévision par câble et du service IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. De plus, la marge opérationnelle aux troisième et quatrième trimestres est habituellement plus élevée étant donné qu'aucuns honoraires de gestion ne sont versés à COGECO inc. Aux termes de la convention de gestion, la Société paie des honoraires de gestion correspondant à 2 % du total de ses produits sous réserve d'un montant maximal. Comme le montant maximal a été atteint au deuxième trimestre de l'exercice 2014, la Société ne versera aucuns honoraires de gestion au deuxième semestre de l'exercice 2014.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de Cogeco Câble inc. lors de la réunion tenue le 9 avril 2014.

2. DÉVELOPPEMENTS AU SUJET DES CONVENTIONS COMPTABLES

Tel que décrit à la note 3 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2013, les normes suivantes publiées par l'*International Accounting Standard Board* (l'« IASB ») ont été adoptées par la Société le 1er septembre 2013 et, sauf sur indication contraire, n'ont pas d'impact sur la performance financière de la Société:

- Modifications de l'IFRS 7, *Instruments financiers: information à fournir*
- IFRS 10, *États financiers consolidés*
- IFRS 12, *Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
- Modifications d'IAS 19 , *Avantages du personnel:* Relativement aux conventions comptables utilisées avant l'exercice 2014, pour les pratiques en matière de présentation et d'information à fournir, la principale différence résultant de la norme modifiée qui a un impact sur la Société est que le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes ne sera plus utilisé pour calculer les charges au titre des régimes à prestations déterminées. Les notions d'«intérêts débiteurs» et de «rendement prévu des actifs des régimes» sont remplacés par la notion d'«intérêt net». L'intérêt net des régimes de retraite à prestations déterminées est le produit du surplus (déficit) des régimes multiplié par le taux d'actualisation. La norme modifiée ne prescrit pas dans les comptes consolidés de résultat la classification de la présentation du montant d'intérêt net des régimes de retraite à prestations déterminées. La Société a choisi d'inclure le montant d'intérêt ou de revenu net des régimes de retraite à prestations déterminées dans les charges financières.

 L'écart entre le taux de rendement réel des actifs des régimes à prestations déterminées et le taux d'actualisation et l'incidence du plafond relatif aux actifs des régimes à prestations déterminées, le cas échéant, sont présentés dans les autres éléments du résultat global comme une réévaluation au titre des régimes de retraite à prestations déterminées.

La norme modifiée a été appliquée rétrospectivement pour les périodes présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés. L'impact sur le bénéfice et les autres éléments du bénéfice global est le suivant:

	Trois mois clos le 28 février 2013		
	Précédemment présenté	Incidence d'IAS 19 modifiée	Actuellement présenté
	$	$	$
Charges opérationnelles			
Salaires, avantages du personnel et services impartis	69 900	(50)	69 850
Charges financières	29 094	114	29 208
Impôts sur le résultat	15 838	(17)	15 821
Benéfice de la période	50 880	(47)	50 833
Autres éléments du bénéfice global			
Réévaluation au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	1 196	64	1 260
Charge d'impôts sur le résultat liée aux ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	(322)	(17)	(339)
Bénéfice par action			
De base	1,05	—	1,05
Dilué	1,04	—	1,04

	Six mois clos le 28 février 2013		
	Précédemment présenté	Incidence d'IAS 19 modifiée	Actuellement présenté
	$	$	$
Charges opérationnelles			
Salaires, avantages du personnel et services impartis	121 161	(100)	121 061
Charges financières	44 694	228	44 922
Impôts sur le résultat	33 238	(34)	33 204
Benéfice de la période	93 040	(94)	92 946
Autres éléments du bénéfice global			
Réévaluation au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	859	128	987
Charge d'impôts sur le résultat liée aux ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	(231)	(34)	(265)
Bénéfice par action			
De base	1,91	—	1,91
Dilué	1,90	—	1,90

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2013

Le 30 novembre 2012, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions en circulation d'Atlantic Broadband, un câblodistributeur indépendant fondée en 2003 et qui comptait près de 485 000 unités de service primaire et offrant des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie. Cette acquisition est un intéressant point d'entrée sur le marché américain, offrant une augmentation significative des unités de service primaire à fort potentiel de croissance, un excellent réseau d'infrastructure de qualité ainsi que la possibilité pour les dirigeants de la Société de faire bénéficier de leur savoir-faire et de leur expérience opérationnelle. La transaction, qui est évaluée à 1,36 milliard $ US, a été financée au moyen d'une combinaison d'espèces, d'un prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant de la Société d'un montant approximatif de 588 millions $ US et d'emprunts totalisant 660 millions $ US aux termes d'un nouveau financement garanti sans recours d'Atlantic Broadband. Atlantic Broadband exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, au sud de la Floride, au Maryland/Delaware et en Caroline du Sud.

Le 31 janvier 2013, la Société a conclu l'acquisition d'approximativement 96,57 % des actions émises et en circulation, de Peer 1 Network Enterprises, Inc. ("PEER 1"). La transaction d'une valeur d'environ 649 millions $ a été financé au moyen de nouveaux crédits renouvelables garantis d'un montant d'environ 250 millions $ ainsi que de nouvelles facilités de crédits à terme garanties d'un montant d'environ 400 millions $ ayant tous les deux une échéance de quatre ans. Le 3 avril 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* («Colombie-Britannique»). PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. La Société pourra également désservir des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 20 centres de données informatiques et à 56 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 sont situés à Vancouver, Canada.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat de l'acquisition d'Atlantic Broadband, qui est demeurée inchangée de celle présentée dans les états financiers annuels consolidés de l'exercice 2013. De plus, au cours du deuxième trismestre de l'exercice 2014, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat de l'acquisition de PEER 1.

Les répartitions finales du prix d'achat des acquisitions d'Atantic Broadband et de PEER 1 sont comme suit:

	Présenté précédemment			28 février 2014
	PEER 1 Préliminaire	**PEER 1 Final**	**Atlantic Broadband Final**	**TOTAL**
	$	**$**	**$**	**$**
Contrepartie				
Payée				
Achat d'actions	494 796	**494 796**	**337 779**	**832 575**
Ajustements du fonds de roulement	—	**—**	**5 415**	**5 415**
Remboursement des dettes garanties et règlement des options en circulation	170 872	**170 872**	**1 021 854**	**1 192 726**
	665 668	**665 668**	**1 365 048**	**2 030 716**
Actifs net acquis				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 840	**10 840**	**5 480**	**16 320**
Trésorerie soumise à des restrictions	8 729	**8 729**	—	**8 729**
Créances clients et autres débiteurs	12 772	**12 772**	**12 012**	**24 784**
Charges payées d'avance et autres	3 855	**3 855**	**1 370**	**5 225**
Impôts sur le résultat à recevoir	2 160	**2 797**	**3 907**	**6 704**
Autres actifs	2 462	**2 462**	**—**	**2 462**
Immobilisations corporelles	150 013	**150 013**	**302 211**	**452 224**
Immobilisations incorporelles	144 671	**144 231**	**711 418**	**855 649**
Goodwill	412 347	**410 454**	**522 215**	**932 669**
Actifs d'impôts différés	4 727	**8 872**	**98 592**	**107 464**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(26 512)	**(26 512)**	**(27 620)**	**(54 132)**
Provisions	—	**—**	**(721)**	**(721)**
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs pris en charge	(3 388)	**(3 388)**	**(7 697)**	**(11 085)**
Dette à long terme prise en charge	(1 735)	**(1 735)**	**—**	**(1 735)**
Passifs d'impôts différés	(55 273)	**(57 722)**	**(256 119)**	**(313 841)**
	665 668	**665 668**	**1 365 048**	**2 030 716**

La finalisation de la répartition du prix d'achat n'a pas eu d'incidence sur les comptes de résultat et l'état du résultat global pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013 alors que l'incidence sur l'état de la situation financière au 31 août 2013 est la suivante:

	Présenté précédemment	Ajustements	Actuellement présenté
	$	$	$
Impôts sur le résultat à recevoir	16 935	658	17 593
Immobilisations incorporelles	1 910 993	(904)	1 910 089
Goodwill	1 192 015	(2 784)	1 189 231
Actifs d'impôts différés	127 796	4 352	132 148
Passifs d'impôts différés	624 507	2 474	626 981
Cumul des autres éléments du résultat global	20 254	(1 152)	19 102

4. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le bénéfice de la période de la Société est présenté en trois secteurs opérationnels: les services de câblodistribution canadiens, les services de câblodistribution américains et les services aux entreprises.

Les secteurs des services de câblodistribution canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle au Canada et aux États-Unis, une vaste gamme de services de Télévision, de services IHV et de Téléphonie. Le secteur des services de câblodistribution canadiens et américains fournissent également aux petites et moyennes entreprises des solutions d'affaires, ce qui comprend des services de réseautage de données, d'Ethernet, d'hébergement Web, d'accès IHV et de voix sur IP.

Le secteur des services aux entreprises fournit par le biais de ses centres de données informatiques, des services de co-implantation, des services d'hébergement gérés et dédiés, des services de techonologie de l'informatique gérés, des services d'informatique en nuage et des services de connectivité aux petites, moyennes et grandes entreprises et à la clientèle du secteur public fournis par l'entremise de ses réseaux optiques détenus en propriété exclusive. Ce secteur fournit également des services de connectivité Ethernet à large bande de haute performance aux entreprises de télécommunications. Les activités liées au secteur des services aux entreprises sont exercées au Canada, aux États-Unis et en Europe, principalement au Royaume-Uni.

La Société évalue le rendement de chaque secteur en fonction du bénéfice, qui correspond aux produits moins les charges opérationnelles. Cogeco Câble divulgue les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ainsi que les amortissements par secteur aux fins de la présentation de l'information financière externe. Les charges financières et les impôts sur le résultat sont gérés sur une base consolidée totale et, par conséquent, ils ne sont pas reflétés dans les résultats sectoriels. Les éliminations intersectorielles et autres éliminent toutes transactions intersociétés comprises dans les résultats de chaque secteur et incluent les activités du siège social. Les transactions entre les secteurs sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

	Trois mois clos le 28 février 2014				
	Services de câblodistribution canadiens	**Services de câblodistribution américains**	**Services aux entreprises**	**Éliminations intersectorielles et autres**	**Consolidé**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Produits [1]	**313 159**	**98 048**	**75 339**	**(538)**	**486 008**
Charges opérationnelles	**155 372**	**55 767**	**50 174**	**2 914**	**264 227**
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**—**	**—**	**—**	**165**	**165**
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**—**	**458**	**(112)**	**—**	**346**
Amortissements	**57 714**	**24 278**	**31 141**	**—**	**113 133**
Charges financières					**32 918**
Impôts sur le résultat					**14 838**
Bénéfice de la période					**60 381**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**32 531**	**17 504**	**26 158**	**—**	**76 193**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**3 049**	**418**	**1 146**	**—**	**4 613**

(1) Les produits par marché géographique comprennent 349 938 $ au Canada, 126 566 $ aux États-Unis et 9 504 $ en Europe.

COGECO CÂBLE INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2014
(non audité)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

	Trois mois clos le 28 février 2013				
	Services de câblodistribution canadiens	Services de câblodistribution américains	Services aux entreprises	Éliminations intersectorielles et autres	Consolidé
	$	$	$	$	$
	(retraité, note 2)				(retraité, note 2)
Produits[1]	306 173	85 850	37 980	(331)	429 672
Charges opérationnelles	155 820	46 629	23 671	4 738	230 858
Honoraires de gestion - COGECO inc.	—	—	—	2 988	2 988
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	—	1 949	5 515	—	7 464
Amortissements	54 642	21 370	16 488	—	92 500
Charges financières					29 208
Impôts sur le résultat					15 821
Bénéfice de la période					50 833
Acquisition d'immobilisations corporelles	51 378	13 199	35 363	—	99 940
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	3 872	342	279	—	4 493

(1) Les produits par marché géographique comprennent 333 431 $ au Canada, 93 920 $ aux États-Unis et 2 321 $ en Europe.

	Six mois clos le 28 février 2014				
	Services de câblodistribution canadiens	**Services de câblodistribution américains**	**Services aux entreprises**	**Éliminations intersectorielles et autres**	**Consolidé**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Produits [1]	**622 678**	**190 597**	**148 711**	**(998)**	**960 988**
Charges opérationnelles	**310 545**	**105 786**	**95 655**	**6 190**	**518 176**
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**—**	**—**	**—**	**9 674**	**9 674**
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**—**	**516**	**78**	**—**	**594**
Amortissements	**117 583**	**47 432**	**63 872**	**—**	**228 887**
Charges financières					**65 467**
Impôts sur le résultat					**28 111**
Bénéfice de la période					**110 079**
Immobilisations corporelles[2]	**1 122 595**	**322 601**	**393 388**	**—**	**1 838 584**
Immobilisations incorporelles[2]	**993 320**	**766 128**	**171 522**	**—**	**1 930 970**
Goodwill[2]	**4 662**	**581 961**	**650 749**	**—**	**1 237 372**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**81 293**	**28 443**	**47 430**	**—**	**157 166**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**6 298**	**847**	**1 584**	**—**	**8 729**

(1) Les produits par marché géographique comprennent 696 874 $ au Canada, 246 209 $ aux États-Unis et 17 905 $ en Europe.

(2) Au 28 février 2014.

	Six mois clos le 28 février 2013				
	Services de câblodistribution canadiens	Services de câblodistribution américains	Services aux entreprises	Éliminations intersectorielles et autres	Consolidé
	$	$	$	$	$
	(retraité, note 2)		(retraité, note 3)		(retraité, notes 2 et 3)
Produits[1]	610 988	85 850	61 480	(735)	757 583
Charges opérationnelles	311 980	46 629	37 353	9 050	405 012
Honoraires de gestion - COGECO inc.	—	—	—	9 569	9 569
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisitions	—	9 249	5 515	—	14 764
Amortissements	108 408	21 370	27 388	—	157 166
Charges financières					44 922
Impôts sur le résultat					33 204
Bénéfice de la période					92 946
Immobilisations corporelles[2]	1 153 287	317 086	383 782	—	1 854 155
Immobilisations incorporelles[2]	993 352	737 312	179 425	—	1 910 089
Goodwill[2]	4 662	553 373	631 196	—	1 189 231
Acquisition d'immobilisations corporelles	115 744	13 199	49 189	—	178 132
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	7 773	342	1 019	—	9 134

(1) Les produits par marché géographique comprennent 661 342 $ au Canada, 93 920 $ aux États-Unis et 2 321 $ en Europe.

(2) Au 31 août 2013.

Le tableau suivant présente certaines données géographiques aux 28 février 2014 et 31 août 2013:

	Au 28 février 2014			
	Canada	**États-Unis**	**Europe**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Immobilisations corporelles	**1 379 817**	**402 101**	**56 666**	**1 838 584**
Immobilisations incorporelles	**1 085 711**	**832 589**	**12 670**	**1 930 970**
Goodwill	**333 710**	**850 761**	**52 901**	**1 237 372**

	Au 31 août 2013			
	Canada	États-Unis	Europe	Total
	$	$	$	$
	(retraité, note 3)	(retraité, note 3)	(retraité, note 3)	(retraité, note 3)
Immobilisations corporelles	1 409 760	394 359	50 036	1 854 155
Immobilisations incorporelles	1 094 025	804 034	12 030	1 910 089
Goodwill	333 710	808 968	46 553	1 189 231

5. CHARGES OPÉRATIONNELLES

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
	$	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Salaires, avantages du personnel et services impartis	**82 006**	69 850	**157 256**	121 061
Coûts de prestations de service[1]	**142 598**	126 248	**281 167**	218 622
Coûts liés aux clients[2]	**15 828**	15 200	**33 443**	27 278
Autres achats externes[3]	**23 795**	19 560	**46 310**	38 051
	264 227	230 858	**518 176**	405 012

(1) Comprend le coût des équipements vendus, les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les dépenses liées aux centres informatiques, les frais de franchise et les coûts de réseau.
(2) Comprend les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les créances irrécouvrables et les frais de recouvrement.
(3) Comprend les frais de bureau relatifs aux immeubles, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») et d'autres frais d'administration.

6. AMORTISSEMENTS

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
	$	$	**$**	$
Immobilisations corporelles	**98 293**	79 839	**197 527**	139 193
Immobilisations incorporelles	**14 840**	12 661	**31 360**	17 973
	113 133	92 500	**228 887**	157 166

7. CHARGES FINANCIÈRES

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
	$	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Intérêts sur la dette à long terme	**32 027**	27 852	**63 765**	43 890
Pertes nettes (gains nets) de change	**561**	721	**(67)**	738
Amortissement des coûts de transaction différés	**424**	672	**847**	1 071
Coûts d'emprunt capitalisés[1]	**(592)**	(956)	**(1 365)**	(1 797)
Autres	**498**	919	**2 287**	1 020
	32 918	29 208	**65 467**	44 922

(1) Pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2014, le taux d'intérêt moyen utilisé pour la capitalisation des coûts d'emprunt était de 4,5% (6% en 2013).

8. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
	$	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Exigibles	**20 217**	23 027	**46 770**	48 118
Différés	**(5 379)**	(7 206)	**(18 659)**	(14 914)
	14 838	15 821	**28 111**	33 204

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôt sur le résultat fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidée :

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
	$	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	**75 219**	66 654	**138 190**	126 150
Taux canadien d'impôt sur le résultat combiné	**26,40%**	27,92%	**26,87%**	27,17%
Charge d'impôts sur le résultat au taux d'impôt sur le résultat combiné	**19 858**	18 610	**37 131**	34 281
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'impôt sur le résultat inférieurs ou supérieurs	**(52)**	9	**44**	(393)
Impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles	**(1 421)**	2 307	**(1 273)**	4 417
Incidences fiscales provenant des investissements dans des établissements à l'étranger	**(3 946)**	(3 407)	**(8 517)**	(3 407)
Variation de la provision pour moins-value	**—**	(1 242)	**—**	(1 242)
Autres	**399**	(456)	**726**	(452)
Charge d'impôts sur le résultat	**14 838**	15 821	**28 111**	33 204

9. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et dilué :

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
	$	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**60 381**	51 035	**110 079**	93 148
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**48 719 137**	48 635 571	**48 709 353**	48 648 372
Incidence des options sur actions dilutives[(1)]	**143 139**	131 329	**155 436**	115 987
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	**285 112**	185 835	**260 474**	169 574
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**49 147 388**	48 952 735	**49 125 263**	48 933 933
Bénéfice par action				
De base	**1,24**	1,05	**2,26**	1,91
Dilué	**1,23**	1,04	**2,24**	1,90

(1) Pour les périodes de trois et de six mois closes le 28 février 2013, 162 860 et 239 360 options sur actions ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

10. DETTE À LONG TERME

	Échéance	Taux d'intérêt	**28 février 2014**	31 août 2013
		%	**$**	$
Société mère				
Crédit à terme renouvelable [a]				
Facilité de crédit renouvelable du Canada				
Emprunt renouvelable - 244,5 millions $ US (206 millions $ US au 31 août 2013)	Janvier 2019	1,86 [1] [2]	**270 759**	216 918
Emprunts renouvelables	Janvier 2019	3,01 [1]	**194 650**	219 561
Emprunt renouvelable - 56,9 millions £	Janvier 2019	2,18 [1]	**105 510**	—
Facilités de crédit garanties [a]				
Facilité de crédit renouvelable				
Emprunt renouvelable – 52,2 millions £	—	—	**—**	85 180
Emprunt renouvelable – 21,9 millions $ US	—	—	**—**	23 061
Facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni – 3,4 millions £	—	—	**—**	5 548
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 millions $ US	Octobre 2015	7,00 [3]	**209 852**	199 349
Série B	Octobre 2018	7,60	**54 701**	54 672
Billets garantis de premier rang – 215 millions $ US	Juin 2025	4,30	**236 618**	224 872
Débentures garanties de premier rang série 2	Novembre 2020	5,15	**198 763**	198 686
Débentures garanties de premier rang série 3	Février 2022	4,93	**198 458**	198 379
Débentures garanties de premier rang série 4	Mai 2023	4,18	**297 116**	296 989
Débenture non garantie de premier rang	Mars 2018	5,94	**99 847**	99 829
Billets non garantis de premier rang – 400 millions $ US	Mai 2020	4,88	**435 921**	413 674
Filiales				
Facilités de crédit de premier rang				
Facilité d'emprunt à terme A - 187 millions $ US (190 millions $ US au 31 août 2013)	Novembre 2017	2,28 [1]	**202 671**	195 193
Facilité d'emprunt à terme B - 414,75 millions $ US (416,85 millions $ US au 31 août 2013)	Novembre 2019	3,25 [1]	**444 290**	423 528
Facilité de crédit renouvelable - 20 millions $ US (33 millions $ US au 31 août 2013)	Novembre 2017	2,28 [1]	**22 148**	34 749
Crédit à terme renouvelable [a]				
Facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni – 1,8 million £	Janvier 2019	2,20 [1]	**3 338**	—
Contrats de location-financement	Janvier 2015	3,34 [4]	**1 505**	2 077
			2 976 147	2 892 265
Moins : tranche à court terme			**22 518**	15 190
			2 953 629	2 877 075

(1) Taux d'intérêt sur la dette, incluant la marge applicable.
(2) Les conventions d'échange de taux d'intérêt ont donné lieu à un taux d'intérêt effectif de 2,10% au 28 février 2014, sur un montant notionnel de 200 millions $ US, incluant la marge applicable.
(3) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt effectif de 7,24% sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains.
(4) Moyenne pondérée des taux d'intérêts sur les contrats de location-financement.

a) Le 22 novembre 2013, la Société a modifié et mis à jour son crédit à terme renouvelable de 800 millions $ auprès d'un consortium de prêteurs. Ce crédit à terme renouvelable a été prolongé au 22 janvier 2019 et peut être prolongée annuellement. Les modifications ont donné lieu à une réduction de la marge applicable pour le calcul du taux d'intérêt ainsi qu'à une réduction des restrictions prévues dans certaines clauses restrictives. Le crédit à terme renouvelable modifié et mis à jour a également remplacé les facilités de crédit garanties de Cogeco Câble dont l'échéance était le 27 janvier 2017, qui ont été entièrement remboursées le 22 novembre 2013. Ce crédit à terme renouvelable modifié et mis à jour est composé de deux tranches: une première tranche canadienne d'un montant de 788 millions $ et une seconde tranche du Royaume-Uni d'un montant de 12 millions $. Cogeco Câble et Peer 1 (UK) Ltd. peuvent emprunter sous la tranche du Royaume-Uni. La tranche canadienne est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base en dollars américains, le taux LIBOR en dollars américains, en euros ou en livres sterling, plus la marge applicable. La tranche du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling et le taux LIBOR en livres sterling. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. De plus, il prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à ce crédit prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement.

11. CAPITAL SOCIAL

A) AUTORISÉ

Nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 $ l'action, à dividende préférentiel cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

B) ÉMIS ET PAYÉ

	28 février 2014	31 août 2013
	$	$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	**98 346**	98 346
33 352 219 actions subalternes à droit de vote (33 205 623 au 31 août 2013)	**908 951**	903 167
	1 007 297	1 001 513
285 095 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (206 708 au 31 août 2013)	**(13 390)**	(8 840)
	993 907	992 673

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2014, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2013	**33 205 623**	**903 167**
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options sur actions	**146 596**	**4 428**
Charge de rémunération comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	**—**	**1 356**
Solde au 28 février 2014	**33 352 219**	**908 951**

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2014, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant
		$
Solde au 31 août 2013	**206 708**	**8 840**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**137 416**	**6 934**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**(59 029)**	**(2 384)**
Solde au 28 février 2014	**285 095**	**13 390**

C) DIVIDENDES

Pour la période de six mois close le 28 février 2014, des dividendes trimestriels de 0,30 $ l'action, pour un total de 0,60 $ l'action ont été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 29,2 millions $, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,26 $ l'action, pour un total de 0,52 $ l'action, ou 25,3 millions $ pour la période de six mois close le 28 février 2013.

D) RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La Société offre à certains dirigeants un régime d'options sur actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de six mois close le 28 février 2014, la Société a attribué 311 050 options sur actions (201 442 en 2013) à un prix d'exercice de 50,10 $ (38,08 $ à 40,45 $ en 2013), dont 83 650 options sur actions (71 233 en 2013) ont été attribuées à des hauts dirigeants de COGECO inc. qui sont aussi des hauts dirigeants de Cogeco Câble inc. Les droits de ces options sont acquis par tranches égales sur une période de cinq ans débutant l'année suivant le jour de la date de l'attribution des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2014, la Société a facturé des montants de 68 000 $ et 162 000 $ (86 000 $ et 176 000 $ en 2013) à COGECO inc. relativement aux options de la Société attribuées aux hauts dirigeants de COGECO inc. En conséquence, une charge de rémunération de 220 000 $ et 357 000 $ (91 000 $ et 173 000 $ en 2013) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2014.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période de six mois close le 28 février 2014 était de 10,55 $ (7,75 $ en 2013) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination de la charge de rémunération fondée sur des actions au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2014	2013
	%	%
Taux de dividende attendu	**2,05**	2,60
Volatilité attendue	**24,87**	26,60
Taux d'intérêt sans risque	**1,87**	1,50
Durée prévue (en années)	**6,3**	6,2

En vertu du régime d'options sur actions, les options suivantes ont été attribuées par la Société et étaient en circulation au 28 février 2014:

	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$
En circulation au 31 août 2013	**725 093**	**37,14**
Attribuées	**311 050**	**50,10**
Exercées[(1)]	**(146 596)**	**30,20**
Annulées	**(42 404)**	**42,88**
En circulation au 28 février 2014	**847 143**	**42,82**
Pouvant être exercées au 28 février 2014	**312 786**	**36,83**

(1) Pour les options sur actions exercées pendant la période, le prix moyen pondéré de l'action était de $50.98.

La Société offre également un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés, qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de six mois close le 28 février 2014, la Société a attribué 134 516 (101 047 en 2013) unités d'actions incitatives, dont 12 450 (12 280 en 2013) unités d'actions incitatives ont été attribuées à des hauts dirigeants de COGECO inc. qui sont aussi des hauts dirigeants de Cogeco Câble inc. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives attribuées en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans moins un jour. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société a chargé le fiduciaire d'acheter 137 416 (101 047 en 2013) actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en trésorerie totalisant 6 934 000 $ (4 076 000 $ en 2013) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 909 000 $ et 1 850 000 $ (526 000 $ et 943 000 $ en 2013) a été comptabilisée au cours des périodes de trois et six mois closes le 28 février 2014 relativement à ce régime. Au cours des périodes de trois et six mois closes le 28 février 2014, la Société a facturé des montants de 119 000 $ et 318 000 $ (112 000 $ et 219 000 $ en 2013) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives de la Société attribuées aux hauts dirigeants de COGECO inc.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées par la Société et étaient en circulation au 28 février 2014:

En circulation au 31 août 2013	**209 608**
Attribuées	**134 516**
Distribuées	**(59 029)**
Annulées	**(5 400)**
En circulation au 28 février 2014	**279 695**

La Société offre aux membres du conseil d'administration un régime d'unités d'actions différées qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Pour la période de six mois close le 28 février 2014, la Société a émis 7 228 unités d'actions différées (5 573 en 2013) aux participants en rapport avec le régime d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 211 000 $ et 280 000 $ (61 000 $ et 164 000 $ en 2013) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2014 pour l'augmentation du passif, relativement à ce régime.

En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été émises par la Société et étaient en circulation au 28 février 2014:

En circulation au 31 août 2013	**23 745**
Émises	**7 228**
Équivalents de dividendes	**326**
En circulation au 28 février 2014	**31 299**

12. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Réserve de converture de flux de trésorerie	Écarts de change	Total
	$	$	$
		(retraité, note 3)	(retraité, note 3)
Solde au 31 août 2012	3 105	—	3 105
Autres éléments du bénéfice (de la perte) global(e)	(923)	9 911	8 988
Solde au 28 février 2013	2 182	9 911	12 093
Solde au 31 août 2013	**2 608**	**16 494**	**19 102**
Autres éléments du bénéfice (de la perte) global(e)	**(391)**	**15 721**	**15 330**
Solde au 28 février 2014	**2 217**	**32 215**	**34 432**

13. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

VARIATIONS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION SANS EFFET DE TRÉSORERIE

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
	$	$	**$**	$
Créances clients et autres débiteurs	**(9 978)**	(7 922)	**(11 300)**	(5 682)
Charges payées d'avance et autres	**983**	368	**(3 842)**	1 324
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**2 016**	9 765	**(82 161)**	(76 474)
Provisions	**1 470**	309	**3 706**	(1 082)
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	**(572)**	2 411	**812**	5 732
	(6 081)	4 931	**(92 785)**	(76 182)

14. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, des régimes de retraite à cotisations déterminées ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

La charge totale liée à ces régimes s'exprime comme suit :

	Trois mois clos les 28 février		Six mois clos les 28 février	
	2014	2013	**2014**	2013
	$	$	**$**	$
		(retraité, note 2)		(retraité, note 2)
Comptabilisée dans les éléments suivants:				
Charges opérationnelles				
Salaires, avantages du personnel et services impartis				
Coûts des services rendus au cours de la période	**3 520**	2 202	**5 665**	4 165
Coûts des services passés	**555**	—	**555**	—
Charges financières				
Autre	**83**	114	**150**	228
	4 158	2 316	**6 370**	4 393

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

A) GESTION DU RISQUE FINANCIER

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leurs valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échange de devises croisées et aux conventions d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 28 février 2014, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions est « A » selon les services de cote de *Standard & Poor* (« S&P ») et « AA (faible) » selon *Dominion Bond Rating Services* (« DBRS »).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides comme des fonds de marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Au 28 février 2014, la direction est d'avis que le risque de crédit pour ses investissements à court terme était minimal, étant donné que la cote de crédit de ces instruments est de « A-1+ » selon S&P.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 28 février 2014 et 31 août 2013, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des créances clients consolidées de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada, aux États-Unis et en Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	28 février 2014	31 août 2013
	$	$
Créances clients	**95 065**	82 292
Provision pour créances douteuses	**(5 841)**	(3 322)
	89 224	78 970
Autres débiteurs	**8 708**	8 015
	97 932	86 985

Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée et paie avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus. Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues de la Société, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 28 février 2014 et 31 août 2013:

	28 février 2014	31 août 2013
	$	$
Moins de 60 jours échus	**27 214**	29 546
60 à 90 jours échus	**1 427**	1 626
Plus de 90 jours échus	**2 818**	1 732
	31 459	32 904

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 28 février 2014, le montant disponible en vertu du crédit à terme renouvelable de la Société s'établissait à 225,2 millions $. La direction est d'avis que le crédit è terme renouvelable engagé, jusqu'à son échéance en janvier 2019, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement. Deux filiales de la Société bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable de 100 millions $ US reliée à son acquisition d'Atlantic Broandband, dont 78,9 millions $ US (87,4 millions $) était disponible au 28 février 2014.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

		Flux de trésorerie contractuels						
	Valeur comptable $	2014 $	2015 $	2016 $	2017 $	2018 $	Suivantes $	Total $
Endettement bancaire	**1 628**	**1 628**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**1 628**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs[1]	**149 688**	**149 688**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**149 688**
Dette à long terme[2]	**2 974 642**	**8 970**	**27 906**	**245 621**	**36 544**	**241 526**	**2 449 022**	**3 009 589**
Instruments financiers dérivés	**(11 076)**	**—**	**—**	**(8 531)**	**—**	**—**	**—**	**(8 531)**
Contrats de location-financement[3]	**1 505**	**700**	**832**	**—**	**—**	**—**	**—**	**1 532**
	3 116 387	**160 986**	**28 738**	**237 090**	**36 544**	**241 526**	**2 449 022**	**3 153 906**

(1) Excluant les intérêts courus.
(2) Montant en capital excluant les contrats de location-financement.
(3) Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les contrats de location-financement) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 28 février 2014 et de leurs échéances respectives :

	2014 $	2015 $	2016 $	2017 $	2018 $	Suivantes $	Total $
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	**61 660**	**122 844**	**114 609**	**106 276**	**103 122**	**263 040**	**771 551**
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	**(7 536)**	**(15 044)**	**(7 364)**	**—**	**—**	**—**	**(29 944)**
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	**7 746**	**15 418**	**7 307**	**—**	**—**	**—**	**30 471**
	61 870	**123 218**	**114 552**	**106 276**	**103 122**	**263 040**	**772 078**

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 28 février 2014, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception du crédit à terme renouvelable et des facilités de crédit de premier rang de la Société. Pour mitiger ce risque, la Société a conclu le 22 juillet 2013 des conventions d'échange de taux d'intérêt afin de fixer le taux d'intérêt sur 200 millions $ US de ses prêts LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux variable LIBOR à un taux moyen fixe de 0,39625% de son crédit à terme renouvelable jusqu'au 25 juillet 2015. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux trésorerie pour ces instruments financiers dérivés. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable à ces facilités est d'approximativement 7,7 millions $ en fonction de la dette existante au 28 février 2014.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains qui n'est pas désignée comme instrument de couverture sur ses investissements en dollars US. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés. L'incidence d'une variation de 10% du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling ferait varier les charges financières d'approximativement 6,0 millions $ en fonction de la dette existante au 28 février 2014.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs et des dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions libellés en dollars américains, en euros ou en livres sterling. La Société est exposée au risque de change comme suit :

	28 février 2014			31 août 2013		
	Dollar américain	**Euro**	**Livre sterling**	Dollar américain	Euro	Livre sterling
	$	**$**	**$**	$	$	$
Actifs (passifs) financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**5 497**	**366**	**1 318**	7 394	1 171	257
Créances clients et autres débiteurs	**94**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions	**(7 070)**	**(7 643)**	**—**	(16 554)	(6 933)	—
	(1 479)	**(7 277)**	**1 318**	(9 160)	(5 762)	257

Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % des taux de change (dollar américain, euro et livre sterling) ferait varier les charges financières d'approximativement 0,7 million $.

De plus, les investissements de la Société dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie des prix d'achats d'Atlantic Broadband et de PEER 1 ont été empruntés directement en dollars américains et en livres sterling. Au 28 février 2014, les investissements pour Atlantic Broadband et PEER 1 s'élevaient à 1,1 milliard $ US et 65,5 millions £ alors que la dette à long terme à titre d'élément de couverture de ces investissements s'élevait à 859,5 millions $ US et à 56,9 millions £. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains au 28 février 2014 était de 1,1074 $ le dollar américain et à 1,8543 $ la livre sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 28,0 millions $.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

a) La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire et des dettes fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

b) Les taux d'intérêt rattachés au crédit à terme renouvelable et aux facilités de crédit de premier rang de la Société sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains ou en livres sterling, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable de ces facilités représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné qu'elles comportent des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponibles pour la Société.

c) La juste valeur des débentures garanties de premier rang séries 2 , 3 et 4 des billets garantis de premier rang séries A et B, des billets garantis de premier rang, des billets non garantis de premier rang et de la débenture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

d) La juste valeur des contrats de location-financement n'est pas significativement différente de leur valeur comptable.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	28 février 2014		31 août 2013	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**2 976 147**	**3 080 877**	2 892 265	2 932 422

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

B) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie provenant des opérations et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions relatives aux ententes de financement prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 28 février 2014 et 31 août 2013, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société :

	28 février 2014	31 août 2013
Endettement net de premier rang[1][2] / bénéfice opérationnel avant amortissements[3]	**2,5**	2,6
Endettement net[2][4] / bénéfice opérationnel avant amortissements[3]	**3,3**	3,4
Bénéfice opérationnel avant amortissements[3] / charges financières[3]	**5,7**	6,2

(1) L'endettement net de premier rang est défini comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des paiements en capital sur la débenture non garantie de premier rang et des billets non garantis de premier rang.
(2) Excluant la trésorerie et équivalents de trésorerie d'Atlantic Broadband et de certaines filiales non-significatives non-restreintes ainsi que les facilités de crédit de premier rang sans recours.
(3) Calcul fondé sur le bénéfice opérationnel avant amortissements et sur les charges financières pour les périodes de douze mois closes le 28 février 2014 et 31 août 2013 excluant Atlantic Broadband et certaines filiales non-significatives non-restreintes et incluant les résultats de PEER 1 pour la période de douze mois close le 28 février 2014 et la période de sept mois close le 31 août 2013.
(4) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	28 février 2014	30 novembre 2013	31 août 2013	31 mai 2013	28 février 2013
Unités de service primaire[1]	**2 454 627**	**2 464 932**	2 467 657	2 481 017	2 482 096
CANADA	**1 962 077**	**1 975 502**	1 980 122	1 992 143	1 993 156
ÉTATS-UNIS	**492 550**	**489 430**	487 535	488 874	488 940
Clients du service de Télévision	**1 044 611**	**1 057 859**	1 066 952	1 079 285	1 087 692
CANADA	**815 852**	**827 649**	834 771	845 344	852 707
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**48,5** %	**49,3** %	49,9 %	50,7 %	51,4 %
ÉTATS-UNIS	**228 759**	**230 210**	232 181	233 941	234 985
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**44,2** %	**44,5** %	44,9 %	45,3 %	45,5 %
Clients du service d'Internet haute vitesse	**857 786**	**848 897**	838 445	837 348	832 745
CANADA	**672 981**	**668 257**	661 337	661 178	657 766
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**40,0** %	**39,8** %	39,5 %	39,7 %	39,6 %
ÉTATS-UNIS	**184 805**	**180 640**	177 108	176 170	174 979
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**35,7** %	**34,9** %	34,3 %	34,1 %	33,9 %
Clients du service de Téléphonie	**552 230**	**558 176**	562 260	564 384	561 659
CANADA	**473 244**	**479 596**	484 014	485 621	482 683
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**28,1** %	**28,6** %	28,9 %	29,1 %	29,1 %
ÉTATS-UNIS	**78 986**	**78 580**	78 246	78 763	78 976
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**15,3** %	**15,2** %	15,1 %	15,2 %	15,3 %

(1) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.